

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.  
MINISTERE DE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.  
UNIVERSITÉ DE SAAD DAHLEB BLIDA.  
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME OPTION PATRIMOINE.

MEMOIRE DE RECHERCHE.

PAYSAGES CULTURELS EN ALGERIE :  
ESSAI DE VALORISATION DU VILLAGE D'EL ANNABRA A  
GHAZAOUET.

Présenté par : Mlle ACI Nadia.

Dirigé par : Samia Adjali.





*A mon père, et ma mère.*

*A mon frère et mes sœurs.*

*A toi Achour.*

## *REMERCIEMENTS.*

*J'ai eu la chance de rencontrer, durant toute la durée de cette recherche, de nombreuses personnes qui ont contribué à la réalisation de ce rapport. Cependant, je tiens à adresser mes remerciements en particulier :*

*A, Mme BENACEUR, enseignante chercheur à l'université de Blida 1, qui m'a fourni énormément de documentations.*

*A, Mr SEBIAN Abdelrazak directeur général de la mairie de Ghazaouet, qui a mis à ma disposition les moyens techniques pour effectuer les relevés.*

*A, Mr BENABOUD Mohamed, directeur de la bibliothèque de Ghazaouet qui a mis à ma disposition un grand nombre de document.*

*A, Mr EL BACHIR Omar, journaliste à El Watan, qui m'a grandement aidé.*

*Je tiens particulièrement à remercier le personnel de la bibliothèque des Glycines, du ITF, et du musée des beaux art d'Alger.*

*Enfin je remercie tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'accomplissement de ce travail de recherche.*



## *RESUME.*

Dans un contexte où le monde prend en considération le patrimoine et contribue de jours en jours, à son évolution tant au niveau des espaces traités que de leurs valeurs, cet élargissement a entraîné l'émergence d'une nouvelle notion de patrimoine, alliant les dimensions sociales, environnementales, culturelles, économiques et architecturales.

Le concept du paysage culturel s'inscrit dans cette démarche et offre de réelles opportunités de valorisation paysagère des territoires. C'est dans cette optique que nous avons dirigé cette recherche, en impliquant les différentes échelles du paysage culturel pour une patrimonialisation des territoires Algériens.

Cette étude méthodologique est venue pour montrer l'existence de ce type de patrimoine en Algérie, en l'occurrence le village d'El Annabra, et essayé de trouver le moyen de les valoriser.

## SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	4
RESUME.....	5
SOMMAIRE.....	6
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	8
LISTE DES TABLEAUX.....	9
<b>INTRODUCTION GENERALE.....</b>	<b>10</b>
<i>Introduction.....</i>	<i>11</i>
<i>Problématique.....</i>	<i>11</i>
<i>Hypothèses.....</i>	<i>12</i>
<i>Objectifs et enjeux.....</i>	<i>12</i>
<i>Méthodologie de recherche.....</i>	<i>12</i>
<b>CHAPITRE I : CONCEPTS THEORIQUES.....</b>	<b>14</b>
Introduction.....	15
I.I. Le concept du patrimoine.....	16
I.I.1. Qu'est-ce que le patrimoine aujourd'hui ?.....	16
I.I.2. Evolution du concept du patrimoine à travers l'histoire :.....	16
I.I.3. Les conséquences de l'élargissement du concept de patrimoine :.....	20
I.II. Le concept du paysage :.....	21
I.II.1. Vers une définition du paysage :.....	21
I.II.2. L'évolution chronologique du paysage:.....	22
I.II.3. La typologie des paysages :.....	26
I.II.4. Etude de la notion de paysage culturel :.....	27
Conclusion.....	36
<b>CHAPITRE II : ETAT DE L'ART.....</b>	<b>37</b>
Introduction.....	38
II.I. Etude d'exemples de paysages culturels classés par l'UNESCO.....	39
II.I.1. Le village Bay sur Hirta l'île de St Kilda en Ecosse.....	39
II.I.2. Le paysage culturel de Sukur au Nigeria.....	46
Conclusion.....	53
<b>CHAPITRE III : CAS D'ETUDE.....</b>	<b>54</b>
<b>EL ANNABRA, UN PAYSAGE CULTUREL ?.....</b>	<b>54</b>
Introduction.....	55
III.I.1. <i>Situation géographique.....</i>	<i>56</i>

III.II. Comprendre et analyser le village. ....	61
III.II.1. Analyse paysagère du village. ....	61
III.II.2. Analyse urbaine et architecturale du village.....	65
III.II.3. Analyse socioculturelle et économique du village. ....	75
Conclusion générale. ....	77
Bibliographie.....	78

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 les gorges de Ghoufi, Aures.....	16
Figure 2 Le mausolée royale de la Maurétanie à Tipaza.....	17
Figure 3: L'ensemble historique du M'zab de Ghardaïa.....	17
Figure 4: La médina d'Alger ensemble historique. ....	18
Figure 5: Site archéologique de Djemila.....	18
Figure 6: Le Tassili Nadjer site naturel.....	19
Figure 7 : El Kantara, source :s.....	20
Figure 8 le Ahalil de Gourara patrimoine immatériel de 2007.....	20
Figure 9 Heracles in the Garden of the Hesperides, Caldarium Villa di Poppaea, Oplontis source: <a href="https://es.pinterest.com/pin/432486370444475752/">https://es.pinterest.com/pin/432486370444475752/</a> .....	23
Figure 10: Zhan Ziqian: Excursion au printemps Zhan Ziqian (展子虔, fl. À la fin du 6ème siècle), Sui Dynasty (581-618) Encre et couleurs sur soie, 43 x 80,5 cm, The Palace Museum, Beijing source : Musée en ligne de chine : <a href="http://www.comuseum.com/">http://www.comuseum.com/</a> .....	24
Figure 11 :Djouneyd, <i>La Princesse Khoumayoun le portail</i> (1396, British Library) .....	24
Figure 12 la vierge du chancelier Rollin van der Weyden (Musée : musée des beaux arts) spurces : <a href="https://useum.org/">https://useum.org/</a> .....	25
Figure 13 : Pôle touristique naturel Tamda Ouguelmime Djurdjira- Algeria source : <a href="https://www.pinterest.fr/pin/420945896402622060/">https://www.pinterest.fr/pin/420945896402622060/</a> .....	26
Figure 14 Kabylie du Djurdjura ville de Ikhlidjen. Source : <a href="http://djurdjura.over-blog.net/tag/mon%20village/">http://djurdjura.over- blog.net/tag/mon%20village/</a> .....	26
Figure 15 Place du 1 er Novembre 1954 (ex Place d'Armes), Blida, source : <a href="http://YannarthusBertrand.org">YannarthusBertrand.org</a> .....	26
Figure 16 Les Causses et les Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen, © Owen Phillips, source : <a href="http://whc.unesco.org/fr/documents/120502">whc.unesco.org/fr/documents/120502</a> .....	27
Figure 17: Parc national de Tongariro (Nouvelle-Zélande) premier paysage inscrit 1993, UNESCO, source: <a href="http://UNESCO.le_paysage_culturel_de_Tongario.org">UNESCO.le_paysage_culturel_de_Tongario.org</a> .....	28
Figure 18 Paysage culturel d'Aranjuez, Espagne, inscription en 2001.source .....	29
Figure 19 Paysage culture Quebrada de Humahuaca, Argentine, inscription en 2003. Source: <a href="https://www.nuestramericalatina.fr/">https://www.nuestramericalatina.fr/</a> .....	29
Figure 20 Paysage culturel du lac de l'Ouest de Hangzhou, Chine, inscription en 2011 source : <a href="http://www.travelideas.com.au/2006/10/china-travel.html">http://www.travelideas.com.au/2006/10/china-travel.html</a> .....	30
Figure 21: Forges-du-saint Maurice Québec Canada.....	31
Figure 22 Bandelier National Monument, situé dans le nord-ouest du Nouveau-Mexique.....	32
Figure 23: Uluru-Kata Tjuta National Park Australie.....	32
Figure 24: Queenstown Nouvelle Zélande.....	32
Figure 25: Site et environnement de l'île de St Kilda, source : <a href="http://saintkildaenvironment.org">saintkildaenvironment.org</a> .....	40
Figure 26: Esquisse des maisons de St Kilda, source: <a href="http://Thelandskape_of_Stkilda">Thelandskape_of_Stkilda</a> .....	44
Figure 27 : Situation de Sukur dans l'Etat d'Adawama au Nigeria, source :.....	47
Figure 28: Sukur entre architecture civile et domestique, source: Google earth. ....	49
Figure 29 entrée ouest et est du palais Hidi. Source: .....	50
Figure 30: passage en pavé dalle de granit.....	50
Figure 31: Chambres des concubines.....	50
Figure 32 L'arbre sacré.....	50

Figure 33: Plan du palais de Hidi à Sukur. Source: <i>after Smith and David (1995); © David, 2012.</i> .....	51
Figure 34 : Détail d'une unité d'habitation. ....	51
Figure 35 Cour intérieur d'une habitation de Sukur. ....	52
Figure 36: Construction d'une Huruk à Sukur, source: .....	53
Figure 37: Photo aérienne représentant le relief et la situation géographique du village. Source: Google earth 2017, reprise par auteur. ....	56
Figure 38 Vue sur Msirda.....	57
Figure 39: Analyse séquentielle du paysage de la région de Ghazaouet, source: auteur. ....	58
Figure 40: Croquis de la diversité végétale et paysagère de la couverture naturelle du village . .....	63
Figure 41 Agave géant. ....	63
Figure 42 Lavande sauvage.....	63
Figure 43 : Figuier de barbarie.....	63
Figure 44 Schéma de champs visuels paysagers, orienté vers le nord, source : auteur. ....	64

## *LISTE DES TABLEAUX*

Tableau 1: Catégories des paysages culturels selon l'UNESCO, (résumer par auteur). ....	29
Tableau 2: Grille des critères de classement d'un paysage culturel selon l'UNESCO. ....	30
Tableau 3: Les approches internationales du paysage culturel. ....	31
Tableau 4: Fiche descriptive du village de Hirta sur l'île de Saint Kilda. ....	39
Tableau 5: Fiche descriptive du paysage culturel de Sukur. ....	46

*INTRODUCTION GENERALE*

### *Introduction.*

Le patrimoine est une notion qui englobe actuellement une multitude de biens, destinés à être transmis de génération en génération. Au cours de ces dernières années, ce concept a évolué en partant des monuments historiques, pour finalement intégrer les paysages culturels.

Fruit de l'interaction entre l'homme son mode de vie et son environnement, les paysages culturels émerge dès le début du 20<sup>ème</sup> siècle à travers le monde, sous l'influence de la géographie culturelle et de l'anthropologie, ils indiquent des aspects de l'histoire et du développement du territoire. En Algérie cette notion n'est toujours pas prise en considération, malgré l'existence d'une multitude de sites répondants a ce concept.

Notre principal objectif est de valoriser les paysages culturels en Algérie, et montrer leur existence, à travers l'analyse de notre cas d'étude « le village d'El Annabra » actuellement en ruine et à l'abandon.

### *Problématique.*

Le paysage culturel définit comme étant « un secteur géographique, doté de ses ressources naturelles : végétales et faunistique, voire esthétique et culturelles, liées soit à un évènement historique, soit à une activité anthropique »<sup>1</sup>, représente aujourd'hui un sujet d'actualité.

Les caractéristiques des biens inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, en tant que paysages culturels sont variées : paysages agricoles particuliers (paysages viticoles, rizières, terrasses), lieux sacrés, chemins de pèlerinage, jardins, montagne, village ou même paysages industriels<sup>2</sup>. Ces sites expriment le plus souvent l'interaction entre l'homme et son environnement.

En Algérie, parmi les politiques de patrimonialisation des biens culturels, et ou naturels, aucune autorité compétente n'accorde une juste place aux paysages culturels,<sup>3</sup> malgré la réalité de leur impact sur l'évolution de notre territoire. C'est dans cette optique que s'oriente notre présent travail, qui s'inscrit dans le cadre d'une identification paysagère en Algérie, en vue d'un éventuel classement de notre cas d'étude.

---

<sup>1</sup> Docteur Youcef CHENNAOUI, thèse de doctorat d'état : Contribution méthodologique au processus d'évaluation du paysage culture, EPAU Alger.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid.



Situé à l'extrême nord-ouest de l'Algérie, dans la wilaya de Tlemcen, notre site représente un groupement d'habitations vernaculaire de la région de Ghazaouet, nommé « El Annabra ». Dès lors la principale question à laquelle nous essayons de répondre à travers cette recherche est :

***Est-ce que les critères de classification d'un paysage culturel, dans la liste du patrimoine mondial, sont présents dans le village d'El Annabra ?***

*Hypothèses.*

L'UNESCO reconnaît l'existence de trois catégories de paysages culturels : les paysages clairement définis conçus et créés par l'homme, les paysages évolutifs ou vernaculaire historiques résultent d'une liaison sociale et naturelle, et les paysages associatifs qui réfèrent à des phénomènes religieux ou culturels. Le village d'El Annabra s'inscrit dans le deuxième type de paysage culturel du fait de ses richesses environnementales historiques et sociales.

*Objectifs et enjeux.*

Comme suite à notre problématique, et à notre hypothèse de départ, la présente recherche a comme objectif, l'élaboration d'un rapport de classement du village d'El Annabra, au titre de paysage culturel, et faire apparaître ses critères d'identifications paysagères.

Une telle recherche pourrait activer les paramètres paysagers dans la protection et la valorisation des territoires (exemple : secteurs sauvegardés, parcs culturels), et construire une nouvelle conscience politique, autour de la notion du paysage culturel en Algérie comme principal enjeu.

*Méthodologie de recherche.*

Pour effectuer ce travail de recherche, nous avons eu recours à trois phases complémentaires :

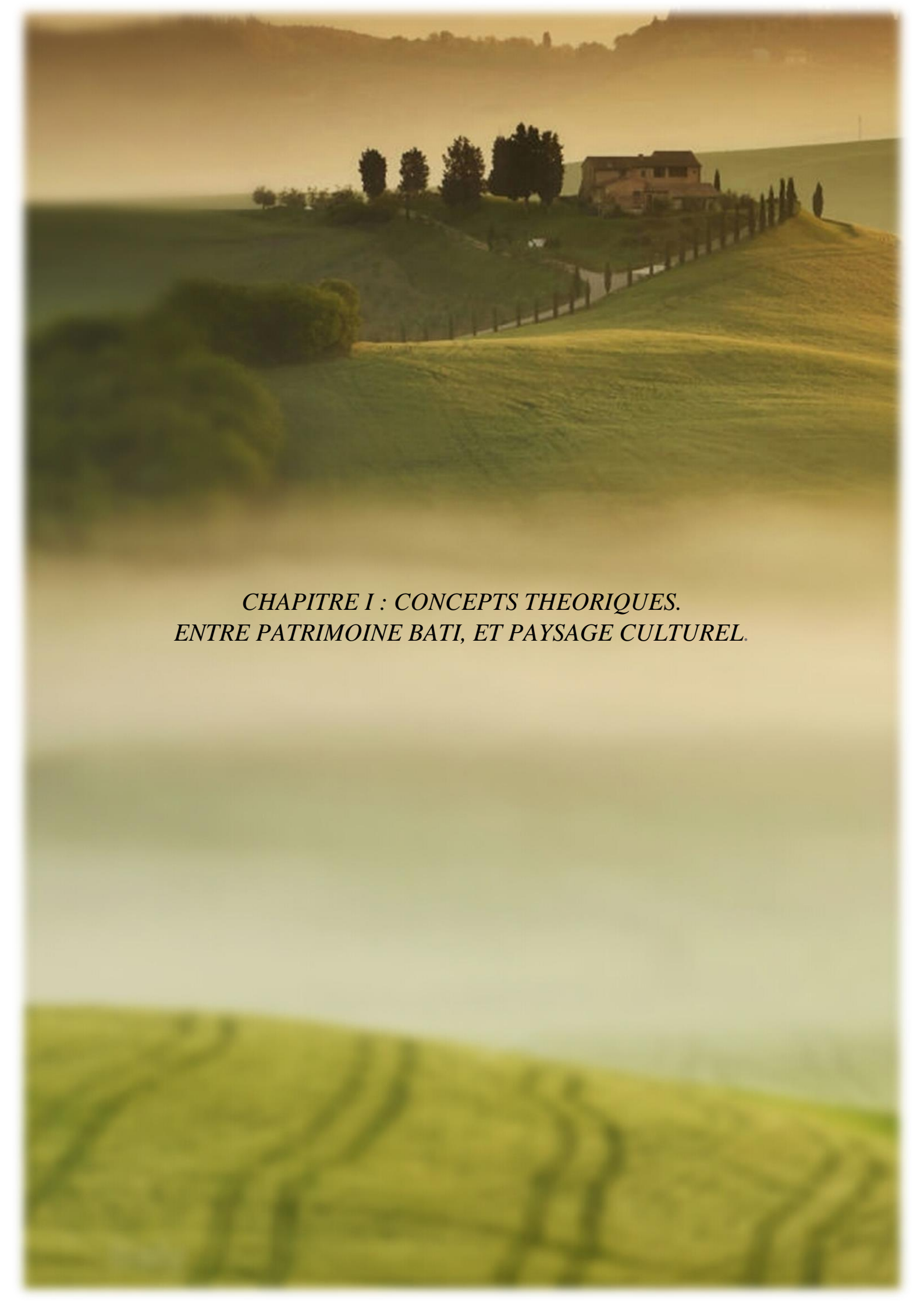
-La première est théorique, nommée « *entre patrimoine bâti, et paysage culturel* » elle est présentée sous forme de recherche bibliographique concernant le concept du patrimoine et son élargissement à travers le temps, et celui du paysage culturel sa typologie ses critères de classement, puis un état de la question du paysage et sa place dans les lois et les politiques algériennes.

-La deuxième partie état de l'art, nommée « *les paysages culturels, une richesse mondiale* » consiste en une analyse de deux exemples internationaux classés par l'UNESCO

comme faisant partie de la liste du patrimoine mondiale en tant que paysage culturel, afin de mieux comprendre comment et pourquoi ces sites ont été classé et valoriser.

-La troisième et dernière partie concernera l'analyse de notre cas d'étude « *le village d'El Annabra* » qui se divisera en plusieurs études : paysagère, urbaine et architecturale, sociale, culturelle et économique. Cette analyse sera basée sur dès les observations, l'oralité et enquêtes sur terrains, et les relevés architecturaux, dans la mesure ou la diversité typologiques et l'absence de support archivistiques ont compliqué son élaboration.

Cette méthodologie a été mise en place pour répondre à notre problématique de départ.



*CHAPITRE I : CONCEPTS THEORIQUES.  
ENTRE PATRIMOINE BATI, ET PAYSAGE CULTUREL.*

## **Introduction**

Le paysage culturel désigne essentiellement le cadre de vie des différentes populations, englobant : la culture ; qu'elle soit agraire, constructive, ou sociale, la nature et l'environnement, mais aussi et surtout la trace de l'homme sur ce dernier.

C'est ainsi que, les paysages culturels expriment la longue et intime relation des peuples avec leur environnement, une sorte de rencontre entre l'esprit et la nature<sup>4</sup>. Cette notion affirme depuis quelques années l'élargissement et l'évolution du concept de patrimoine<sup>5</sup>.

Dans cette première partie, nous cherchons à construire les référents essentiels qui nous permettront d'entamer objectivement l'analyse de notre cas d'étude. Pour faire le tour de la question qui concerne le patrimoine paysager, nous débuterons notre recherche par la connaissance du concept du patrimoine, sa diversité, et son développement à travers l'histoire. Nous essayerons par la suite de comprendre la notion de paysage en général et paysage culturel en particulier, ainsi que les éléments qui le définissent et qui contribuent à sa lecture. Pour conclure par l'étude de l'identification paysagère, et les approches mondiales sur les paysages culturels.

---

<sup>4</sup> Les paysages culturels selon l'Unesco, source : <http://whc.unesco.org/fr/PaysagesCulturels/>

<sup>5</sup> Ibid.

## I.I. Le concept du patrimoine.

### I.I.1. *Qu'est-ce que le patrimoine aujourd'hui ?*

Le patrimoine est une notion complexe, qui a évolué à travers l'histoire. D'un point de vu général, il représente un ensemble de biens immobiliers ou mobiliers, et/ou savoirs représentatifs de certaines valeurs historiques, artistiques, archéologique, esthétique ou technique<sup>6</sup>, qui font l'objet d'une reconnaissance, et d'une transmission d'une génération à une autre. Plusieurs définitions ont été données à cette notion, parmi elles celle de Françoise Choay dans son ouvrage « L'allégorie du patrimoine » ou elle cite : « Le patrimoine est un bien, l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. Il désigne un fond destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constituées par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenant au passé, œuvres et chefs d'œuvres des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoirs faire des humains »<sup>7</sup> En effet patrimonium signifie héritage du père en latin<sup>8</sup>, d'où vient l'importation de la préservation, conservation et sauvegarde de ces biens.

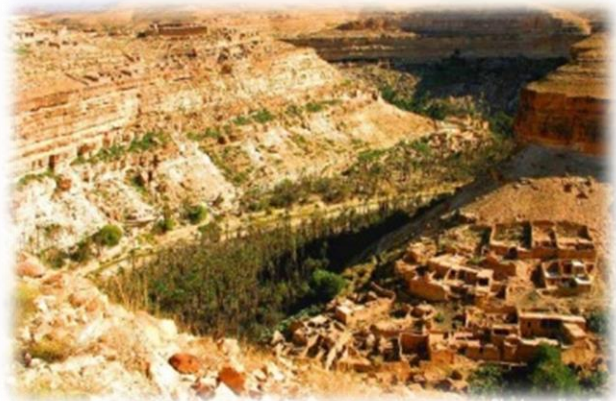


Figure 1 les gorges de Ghoufi, Aures.

### I.I.2. *Evolution du concept du patrimoine à travers l'histoire :*

La manière de traiter et d'appréhender le patrimoine a évolué au fil du temps, des théories et doctrines qui définissent les critères de son identification et de sa protection, en partant du simple monument historique, pour arriver aujourd'hui à englober les ensembles urbains, ainsi que les paysages naturels et culturels<sup>9</sup>.

#### I.I.2.1. *Les monuments historiques :*

*"Le monument assure, rassure, tranquillise en conjurant l'être du temps...son rapport avec le temps vécu et avec la mémoire' autrement dit, sa fonction philosophique constitue l'essence du monument "*<sup>10</sup>

<sup>6</sup> Code du patrimoine français ; article L1.

<sup>7</sup> Françoise CHOAY, l'Allégorie du patrimoine, édition du seuil 1992, 1996, 1999, nouvelle édition revue et corrigé (actualisée en 2007). p.9.

<sup>8</sup> Définition du terme « patrimoine » dictionnaire petit Larousse 2008.

<sup>9</sup> Histoire du patrimoine, cours 1 de Master I Mme Saddok.

<sup>10</sup> Actes du Forum de Nîmes (1988) et du Colloque de Dijon (1992), Edition du STU (ministère de l'équipement)

Un monument historique est un immeuble ou un objet mobilier recevant un statut juridique particulier destiné à le protéger, du fait de son intérêt historique, artistique, architectural mais aussi technique ou scientifique.<sup>11</sup> L'émergence progressive de la notion de « monument historique » (apparue à partir de 1790 suite à la Révolution française) explique André CHASTEL<sup>12</sup> « n'est pas un invariant culturel, mais une invention récente spécifiquement occidentale »<sup>13</sup> et grâce à l'architecte italien Filippo BRUNELLESCHI<sup>14</sup> qui réinventa la perspective, permettant ainsi de capturer géométriquement la forme générale d'une bâtisse, en favorisant les effets esthétiques du monument, de nouvelles particularités se sont jointes au terme de monument, à savoir : artistique ou historique. Aujourd'hui, la protection au titre des monuments historiques, telle que prévue par le livre VI du code du patrimoine français, reprenant notamment, pour l'essentiel, les dispositions de la célèbre loi du 31 décembre 1913, sur les monuments historiques, constitue une servitude de droit public<sup>15</sup>. Quant à l'Algérie le patrimoine est pris en considération via la loi 98-04.



Figure 2 Le mausolée royale de la Maurétanie à Tipaza.

#### I.I.2.2. Les ensembles historiques / patrimoine urbain:

On entend par « ensemble historique ou traditionnel » tout groupement de constructions et d'espaces y compris les sites archéologiques et paléontologiques constituant un établissement humain en milieu urbain comme en milieu rural, dont la cohésion et la valeur sont reconnues du point de vue archéologique, architectural, historique, préhistorique, esthétique ou socioculturel.



Figure 3: L'ensemble historique du M'zab de Ghardaïa.

Parmi ces « ensembles » qui sont d'une très grande variété, on peut distinguer notamment les sites préhistoriques, les villes historiques, les quartiers urbains anciens, les villages et hameaux ainsi que les ensembles monumentaux homogènes, ces derniers devront le

<sup>11</sup> Ministère français de la culture, les monuments historiques.

<sup>12</sup> André CHASTEL 1912-1990 : historien de l'art français, spécialiste de la Renaissance italienne.

<sup>13</sup> André CHASTEL, dans (la notion de patrimoine, revue de l'art 49)

<sup>14</sup> Filippo BRUNELLESCHI 1377-1446 : architecte, sculpteur, peintre, et orfèvre de l'école florentine

<sup>15</sup> Ibid.



plus souvent être conservés dans leur intégralité.<sup>16</sup> L'évolution du patrimoine du monument, à celui de ville historique s'est vu confronté à de nombreuses difficultés de conservation. Cet avancé du XIX siècle, a fait attribuer deux valeurs. La première esthétique : accorder par les écrivains anglo-saxons J.RUSKIN<sup>17</sup> comme fondateur, et C.SITTE<sup>18</sup> comme premier urbaniste qui a mis en évidence sa valeur cognitive en 1850. La seconde est historique : reconnue par l'architecte urbaniste italien G. GIOVANNONI<sup>19</sup> qui a mis en avant le concept de conservation des ensembles historique, en les intégrant dans l'aménagement du territoire en 1931. Le patrimoine urbain englobe :



Figure 4: La médina d'Alger ensemble historique.

-Les ensembles historiques : village, ksour, ilot, quartier, secteur.

-L'architecture mineure : comportant souvent des constructions privées souvent sans architecte

-Les villes historiques : possède un caractère homogène et par son unité architecturale, urbaine, et esthétique présente un intérêt historique et architectural.

### *1.1.2.3. Les vestiges archéologiques:*

Le "patrimoine archéologique" est la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé.<sup>20</sup>



Figure 5: Site archéologique de Djemila.

<sup>16</sup> UNESCO : recommandation pour la sauvegarde des ensembles historiques, novembre 1976.

<sup>17</sup> John RUSKIN 1819-1900 : écrivain, poète, peintre et critique d'art britannique.

<sup>18</sup> Camillo SITTE 1843-1903 : architecte et théoricien de l'architecture autrichien. Il est surtout célèbre pour son essai l'Art de bâtir les villes, une référence dans le domaine de l'urbanisme.

<sup>19</sup> Gustave GIOVANNONI 1873-1947 : architecte et urbaniste italien.

<sup>20</sup> ICOMOS : charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique 1990.



Les politiques de protection du patrimoine archéologique doivent être systématiquement intégrés à celles qui concernent l'agriculture, l'occupation des sols et la planification, mais aussi la culture, l'environnement et l'éducation. La création de réseaux archéologiques doit faire partie de ces politiques.<sup>21</sup>

#### *1.1.2.4. Le patrimoine naturel.*

Opposé au patrimoine bâti, le patrimoine naturel défini par l'UNESCO, en 1972, comme étant l'ensemble des ressources que la nature offre à une communauté humaine<sup>22</sup>. Le patrimoine naturel est donc constitué d'un ensemble de richesses qui n'ont pas été construit par l'être humain, mais est le résultat de l'évolution de la planète et parfois des interactions entre l'homme et la nature.<sup>23</sup>



*Figure 6: Le Tassili Nadjert site naturel.*

Pour être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, un site doit posséder des richesses

telles que des phénomènes naturels remarquables ; représenter les principaux Etats de l'histoire de la terre, démontrer des processus écologiques et biologiques significatifs et contenir des habitats naturels importants.<sup>24</sup>

#### *1.1.2.5. Le patrimoine paysager.*

*« L'appellation de patrimoine paysager, qui renvoie au paysage dans l'acceptation première du terme, soit une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humaine et de leurs interrelations »<sup>25</sup>*

Cette notion regroupe donc, une multitude de champs – naturel, culturel, matériel et immatériel – qui ne peuvent être séparés. Il faut intégrer le milieu naturel, la protection des ambiances et des vues, les caractères distincts des lieux du concept « paysages », de même que la notion du temps et du vécu puisque les paysages sont vivants et évoluent.<sup>26</sup>

---

<sup>21</sup> Opcit.

<sup>22</sup> Le premier réseau éducatif du Sénégal : file:///C:/Users/twins/Downloads/Documents/cours\_1391469743.

<sup>23</sup> Eco-Congo sauvegarder pour vivre : file:///C:/Users/twins/Downloads/Documents/f-ecj-f1-n1.4-s2.5-1.

<sup>24</sup> UNESCO : <http://fr.unesco.org/themes/patrimoine-naturel>.

<sup>25</sup> Convention européenne du paysage « la convention de Florence », 2000.

<sup>26</sup> [http://www.aapq.org/docs/aapq\\_public/Politiquepatrimoinefeb8.pdf](http://www.aapq.org/docs/aapq_public/Politiquepatrimoinefeb8.pdf).

La prise de conscience du patrimoine culturel naturel (paysager), et l'application de la convention de l'UNESCO datant de novembre 1972 ont engendré l'inscription de près de 1000 sites naturels et culturels dans la liste du patrimoine mondial.<sup>27</sup>



Figure 7 : El Kantara, source :s.

#### I.1.2.6. Le patrimoine immatériel.

On entend par patrimoine culturel immatériel les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire, ainsi que les instruments, objets, et espaces culturels qui leur sont associés, que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Adopté par l'UNESCO le 17 octobre 2003, surnommé « *patrimoine vivant* » représente la source principale de la diversité culturelle mondiale.<sup>28</sup> Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, leur procurant ainsi un sentiment d'identité et de continuité, et contribue ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la présente convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable.



Figure 8 le Ahhalil de Gourara patrimoine immatériel de 2007.

#### I.1.3. Les conséquences de l'élargissement du concept de patrimoine :

La prise en charge du patrimoine a démarré d'un simple objet pour ensuite englober un ensemble. Cette notion continue d'évoluer avec le temps pour arriver à élargir son champ d'intervention et y intégrer de nouvelles dimensions, dont l'objet de notre recherche à savoir « *le paysage* ». Le patrimoine est le produit de l'homme à travers l'histoire et son environnement, cette définition fait associer le terme du paysage au patrimoine qui se définit

<sup>27</sup>UNESCO patrimoine mondiale paysager, source : <http://whc.unesco.org/fr/list/>

<sup>28</sup>UNESCO patrimoine immatériel, source : <https://ich.unesco.org/doc/src/01851-FR.pdf>

tous les deux par rapport à un objectif de transmission<sup>29</sup>. Ainsi patrimonialiser un paysage n'implique pas nécessairement de le sanctuariser, mais il implique sa mise en valeur, et de bien gérer sa continuité aux générations futures. L'évolution de ce concept a donné naissance à plusieurs modes d'intervention, afin de mieux gérer le paysage, le protéger et le sauvegarder sans affecter ses propriétés évolutives.

Cette prise en charge a été traduite par la mise en œuvre de plusieurs politiques d'aménagement prenant en charge le patrimoine paysager au-delà de notre territoire<sup>30</sup>, mais qu'en est-il de sa valeur et importance dans les politiques algériennes ?

## I.II. Le concept du paysage :

### I.II.1. Vers une définition du paysage :

Ayant de nombreuses définitions, le paysage est connu pour être un terme polysémique, dont le sens diffère d'un utilisateur à un autre:

- Pour l'artiste, le peintre par exemple, le paysage est un objet, qui selon sa créativité, sa perception, revêtira son style personnel dans les formes et les couleurs, l'œuvre reste le paysage témoin de son temps, sa représentation est concrète.<sup>31</sup>

- Pour l'écrivain, le paysage est un objet, qu'il retranscrit selon son passé, son expérience littéraire, son émotivité, c'est une forme de pensée, et l'expression de sa culture, sa représentation est abstraite.<sup>32</sup>

- Pour l'architecte-paysagiste, le paysage est un objet plastique caractérisé par la juste relation qui existe entre les différents éléments qui le composent. Il s'intéresse à l'état final du projet, et à la permanence de cet état, et non, à son évolution. Le paysagiste cherche à maîtriser les notions d'espace et de temps, il veut modeler le paysage.<sup>33</sup>

Cette notion, a été repensée et enrichie par de nombreux experts, pour arriver à dire que le paysage englobe aujourd'hui des concepts plus larges qu'une simple considération des qualités visuelles, à laquelle s'ajoutent de nombreuses valeurs qu'une population attache à un territoire donné. Ainsi, la convention européenne du paysage le certifie en disant *«le paysage est une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte des*

---

<sup>29</sup> <http://biblio.univ-annaba.dz/wp-content/uploads/2014/09/memoire.pdf>

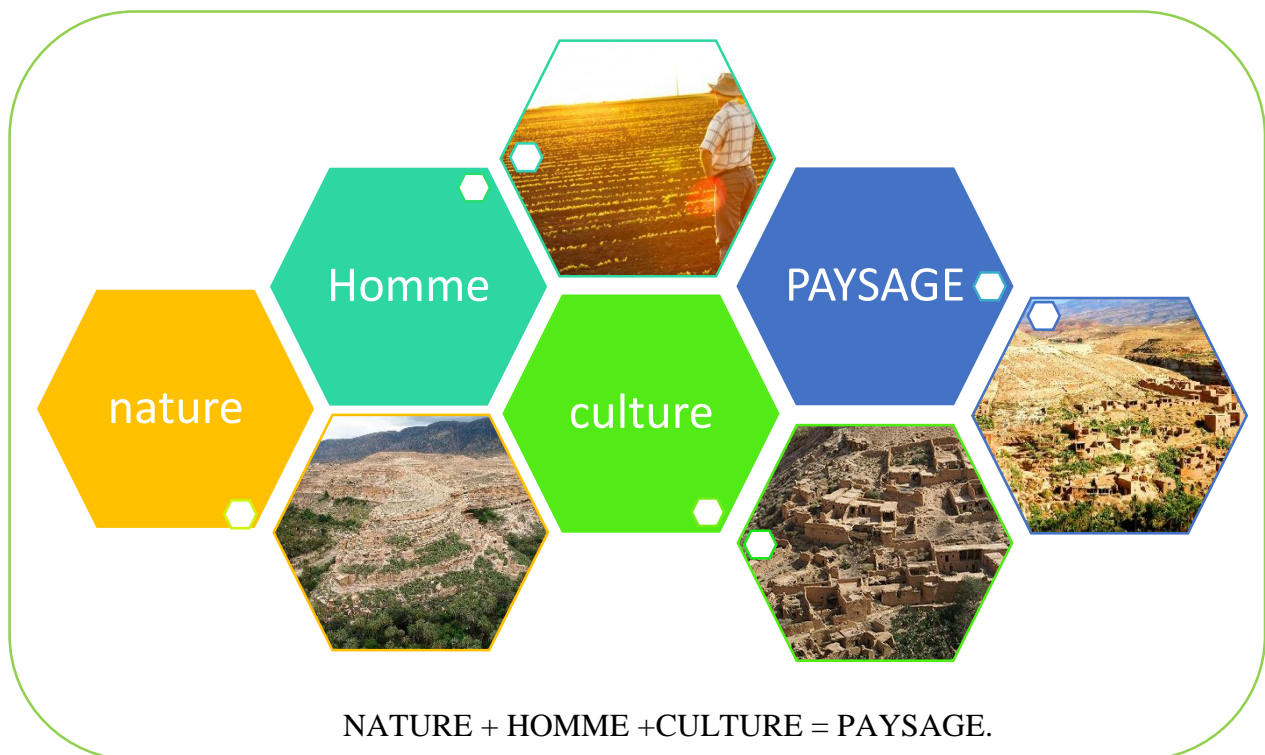
<sup>30</sup> Ibid.

<sup>31</sup> <http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:http://thierry.jouet.free.fr/Sommaire/approche.htm>

<sup>32</sup> Ibid.

<sup>33</sup> Ibid.

*facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* »<sup>34</sup> De cette définition, on comprend que le paysage actuel est la résultante d’actions passées et présentes, sa genèse découle donc d’un long processus évolutif qu’il convient de comprendre afin de mieux anticiper certains changements paysagers à venir. Une autre définition nous parvient du philosophe et écrivain français Alain ROGER en 1997 il dit : « ...*J'ignore, quant à moi, ce que veut dire « écologie du paysage », sinon ceci : l'absorption du paysage dans sa réalité physique, la dissolution de ses valeurs dans les variables écologiques, bref sa naturalisation, alors qu'un paysage n'est jamais naturel, mais toujours culturel.* »<sup>35</sup> Une autre vision du paysage nous vient de Mitchell en 2002, expliquant que pour lui le paysage n’est autre qu’un moyen d’échange entre l’homme et la nature qui l’entoure.



*Schéma 1 : Définition du paysage, source : auteur.*

### *I.II.2. L'évolution chronologique du paysage:*

Augustin Berque définit les quatre critères de l’existence du paysage : « des mots pour le dire, des représentation littéraire pour le décrire, des représentation picturales, des réalisations jardinières pour le concrétiser »<sup>36</sup>

<sup>34</sup> COE 2000: <https://rm.coe.int/168008062a>, page 02.

<sup>35</sup> Alain Roger 1936 : Court traité du paysage Paris, Gallimard, 1997, page 128.

<sup>36</sup> Walter François, (2004) « les figures paysagères de la nation, voir le paysage », Edition de l’école des hautes en sciences sociales, p 147.

Dans cette étape de la recherche, nous allons détailler l'évolution du paysage de manière chronologique.

#### *I.I.2.1. Le paysage dans l'antiquité :*

Le paysage tel que perçu aujourd'hui n'existait pas, Augustin Berque utilise pour définir ce concept dans l'Antiquité, l'expression de « proto-paysage ».<sup>37</sup> L'avènement de cette notion commence dans la civilisation égyptienne où se dessine une image globalisée de la nature, à travers: la contemplation du cosmos, la description d'un site, et l'évolution d'un lieu et cela à partir des batailles et la volonté d'une maîtrise territoriale.<sup>38</sup>



Figure 9 Heracles in the Garden of the Hesperides, Caldarium Villa di Poppaea, Oplontis source: <https://es.pinterest.com/pin/432486370444475752/>

La Grèce quant à elle, porte un intérêt au paysage à partir du III<sup>e</sup> siècle av.J.C,<sup>39</sup> grâce au poète Théocrite de Cos<sup>40</sup> qui fournit pour la première fois une représentation verbale dans laquelle la nature se donne en spectacle.<sup>41</sup>

La troisième étape de la préhistoire du paysage concerne la civilisation romaine, où le paysage est abordé d'une nouvelle manière : la peinture murale des villas romaines à Pompéi et Herculaneum mettant en scène la nature, mais aussi les impressions héroïques tirées de la vie champêtre.<sup>42</sup>

#### *I.II.2.2. Le paysage dans la civilisation chinoise :*

L'environnement apparaît concrètement en tant que paysage selon August Berque<sup>43</sup> au IV<sup>e</sup> siècle dans la civilisation chinoise, c'est la première fois de l'histoire du paysage qu'un nom

<sup>37</sup> Augustin Berque, *Les raisons du paysage de la Chine antique aux environnements de synthèse*, Hazan, Paris, 1995.

<sup>38</sup> Michel BARDON, *naissance et renaissance du paysage*, actes sud Arles 2006, pages. 27-31.

<sup>39</sup> Jacob, 2008, page.54.

<sup>40</sup> Théocrite de Cos (315-250 av.j.c) : poète bucolique grec.

<sup>41</sup> Jacob, 2008, page.54

<sup>42</sup> Ibid.

<sup>43</sup> Auguste BERGUE :



lui est accordé « Shanshui »<sup>44</sup> c'est culturellement le mot le plus signifiant et le plus important de toute l'histoire évolutive du paysage. L'Occident selon Berque ne possède à l'époque pas un aussi grand nombre de mots désignant ce terme.<sup>45</sup>

Dans la culture chinoise la peinture des paysages est classée au sommet de la hiérarchie artistique en Chine. Dans ces œuvres d'art, l'homme est représenté à l'échelle qu'il devrait occuper sur terre : minuscule, des cabanes égarées entre les montagnes, de petites barques timides sur les eaux... Mais Shanshui occupe la plus grande partie. Dans ces œuvres l'artiste ne cherche pas à reproduire un paysage existant mais plutôt d'interpréter le paysage à sa manière et selon ses ressenties.



Figure 10: Zhan Ziqian: *Excursion au printemps* Zhan Ziqian (展子虔, fl. À la fin du 6ème siècle), Sui Dynasty (581-618) Encre et couleurs sur soie, 43 x 80,5 cm, The Palace Museum, Beijing source : Musée en ligne de chine : <http://www.comuseum.com/>

### I.1.2.3. Le paysage en terre d'Islam :

Le mot paysage en langue arabe est déterminé par deux termes : *Mandhar* et *Machhad*. Ces mots définissent aussi bien un objet que la représentation d'un objet, c'est-à-dire autant les éléments qui le constituent que l'ensemble d'une vue et d'éléments en interrelation.<sup>46</sup> Toutefois, plusieurs critères entrent dans les paysages arabes : le visuel, l'esthétisme et le sensoriel. Dans son premier sens le terme *Mandhar* signifie « ce que l'œil voit de plus beau ou de laid, sans restriction en se référant un espace ou un objet qui pourrait être le sommet d'une montagne, ou un quelconque point haut »<sup>47</sup>. Quant au mot *Machhad*, il désigne la scène où se déroule l'action. *Le Mandhar* et *le Machhad* ne réfèrent pas à des représentations picturales comme en Occident pour le mot paysage ». C'est plutôt dans la littérature géographique et dans les poèmes arabes que l'image du paysage se fera<sup>48</sup>, ayant comme base référentielle la religion musulmane qui refuse toute sorte

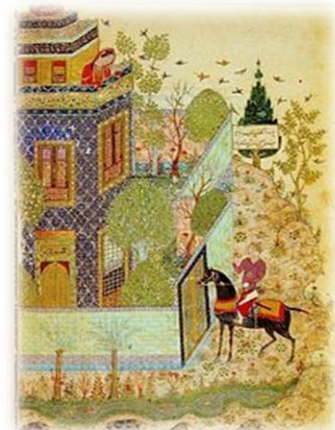


Figure 11 :Djouneyd, *La Princesse Khoumayoun le portail* (1396, British

<sup>44</sup> Shanshui : montagnes et eaux.

<sup>45</sup> Séminaire pratique mené par Augustin Berque dans le cadre de la Chaire "Développement des territoires et innovation" (Fondation de l'Université de Corse / Laboratoire Lieux, eSpaces, Identités et Activités) <https://www.youtube.com/watch?v=x7D0gj4DW0c>

<sup>46</sup>Lamia LATIRI, [www.cybergegeo.com](http://www.cybergegeo.com).

<sup>47</sup> Lamia LATIRI 2001. <https://strates.revues.org/400>

<sup>48</sup> Isabelle L. Lalonde, *Le concept de paysage au Maghreb mythe ou réalité ?*, Université de Montréal, [http://www.unesco-paysage.umontreal.ca/uploads/documents/concept\\_isabelle.pdf](http://www.unesco-paysage.umontreal.ca/uploads/documents/concept_isabelle.pdf)

d'art figuratif. Toutes fois, elles existent que sous forme de miniature des traditions arabe datant du VIII<sup>e</sup> siècle.

#### *I.I.2.4. Le paysage et la renaissance:*

C'est dans le nord, en Italie du XV<sup>e</sup> siècle, que la peinture de paysage s'établit comme genre indépendant, relui en premier à la campagne, jusqu'à élargir son champ au paysage de montagne, mer, désert...etc.<sup>49</sup> Vers 1420, le paysage apparaît de manière beaucoup plus significative en Flandre<sup>50</sup> par le système de la veduta (un genre pictural, florissant en Italie et principalement à Venise au XVIII<sup>e</sup> siècle, axé sur l'art du paysage, la perspective de la vue urbaine ou suburbaine) fenêtre intérieure au tableau qui cernait une part d'environnement et l'isolait de la scène religieuse du premier plan. On trouve notamment cette forme de paysage peint chez Robert Campin et Jan van Eyck.

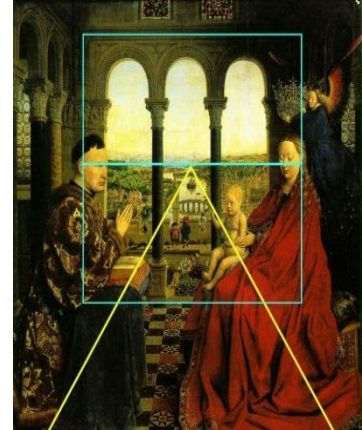


Figure 12 la vierge du chancelier Rollin van der Weyden (Musée : musée des beaux arts) spurces : <https://useum.org/>

#### *I.II.2.5. L'apparition du mot paysage dans l'occident :*

Le mot apparaît pour la première fois à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, en Flandre (landskap), en Angleterre (landscape), en Allemagne (landschaft), en Italie (paesaggio) et en France (paysage).<sup>51</sup> Dans la langue Française, il apparaît en 1493 chez le poète Jean Molinet<sup>52</sup> il y fait référence à un tableau représentant la nature<sup>53</sup>. Le mot paysage contient « pays » et « age », ce dernier ayant le sens « d'ensemble, vue d'ensemble, globalité ou totalité ». En ce sens le paysage est « une étendue de pays que l'on voit d'un seul aspect ».<sup>54</sup> On peut constater donc que le mot paysage n'acquiert son statut dans le registre de la perception et de la représentation qu'entre le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècles<sup>55</sup>. Paysage se présente alors comme une nouvelle expression dans la langue.

<sup>49</sup> Alain Roger 1936 : l'histoire et l'évolution de la peinture de paysage en occident.

<sup>50</sup> Parcours historiques sur la notion de « paysage » : l'invention du paysage, par académie de Montpellier.

<sup>51</sup> Musée des Beaux-Arts de Caen Parcours « La peinture de paysage » : caen-mba-parcours\_paysage-sans\_visuels\_xxe-2013.pdf

<sup>52</sup> Jean MOLINET (1435-1507) poète : Jacob, 2008, page. 32.

<sup>53</sup> Dictionnaire de l'académie Française, 1762 : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k504034/f993.image>.

<sup>54</sup> Dictionnaire de l'académie Française, 1832 :

<sup>55</sup> François Nicolas MARTINET 1983, page. 66.



### *I.II.3. La typologie des paysages :*

#### *I.II.3.1. Le paysage naturel :*

Selon le géographe français, Olivier Dollfuss le paysage naturel, est le paysage n'ayant subi aucune transformation par la main de l'homme. Autrement dit ce sont des lieux conservés à l'état sauvage « endroits où l'homme civilisé n'a pas sa place, et donc des lieux de non-culture et de non-civilisation ». <sup>56</sup> Ainsi, le paysage naturel représente le système biologique et écologique de l'environnement, il est apprécié pour son immensité et son caractère vierge de toute empreinte humaine.



Figure 13 : Pôle touristique naturel Tamda Ouguelmime Djurdjira-Algeria source : <https://www.pinterest.fr/pin/420945896402622060/>

#### *I.II.3.2. Le paysage humanisé :*

Contrairement au paysage naturel, le paysage humanisé est: tout espace et lieu naturel marqué par la trace de l'homme. On y distingue deux types :

1-Le paysage rural : Dans l'encyclopédie universelle de 2014 le mot rural fait référence à la campagne, ainsi le paysage rural représente la vie campagnarde, avec les activités de production agricole, et forestière ainsi que le savoir-faire et l'artisanat qui y ont longtemps dominé.



Figure 14 Kabylie du Djurdjura ville de Ikhlidjen. Source : <http://djurdjura.over-blog.net/tag/mon%20village/>

2. Le paysage urbain : Opposé au concept rural, le paysage urbain représente l'aspect d'ensemble général d'une ville ou un



Figure 15 Place du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 (ex Place d'Armes), Blida, source : YannarthusBertrand.org.

quartier, avec ses espaces publics, ses points de repères, ses nœuds, ses limites (naturelles ou artificielles), et ses voies <sup>57</sup> qui offre une certaine planification ordonnée.

<sup>56</sup> Charpentier, 2000.In. Ami, 2014, p. 13

<sup>57</sup> Kevin LYNCH « l'image de la cité ».

### *I.II.3.3. Le paysage culturel :*

Un paysage culturel est un ensemble d'idées et de pratiques inscrites dans un lieu. Les « idées et pratiques » forment l'élément « culturel » du concept alors que le « lieu » est l'élément qui en fait un paysage.<sup>58</sup> Cette définition simple et pratique du paysage culturel couvre une vaste gamme de lieux. Ces lieux peuvent être de nature urbaine, rurale ou sauvage et leur taille peut varier d'une petite place urbaine à une région de plusieurs milliers de kilomètres carrés. Les limites doivent être suffisamment grandes pour permettre d'assurer la clarté et la durabilité de certaines caractéristiques clés.<sup>59</sup>



Figure 16 Les Causses et les Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen, © Owen Phillips, source : whc.unesco.org/fr/documents/120502

### *I.II.4. Etude de la notion de paysage culturel :*

#### *I.II.4.1. Définition du paysage culturel selon l'UNESCO :*

*« Le paysage culturel est façonné à partir du paysage naturel par un groupe culturel. La culture est l'agent, la nature est le moyen et le paysage culturel le résultat ».*<sup>60</sup>

La notion moderne de paysage culturel exprime une grande variété de relations physiques et associatives des populations avec leur territoire et ses éléments naturels. Elle a recours au mot « paysage » qui s'est longtemps restreint à un rapport particulier avec l'environnement, rencontré dans certaines cultures et, plus récemment avec l'ajout de « culturel » elle s'est étendue à la description de toutes les formes de ces relations. Chaque peuple a une relation spécifique, physique et associative avec son environnement, qui est ancrés dans sa culture, sa langue, ses sources de revenus, son sens de l'existence et son identité, qui sont inséparables de son rapport avec la terre. La relation physique et la relation symbolique s'influencent mutuellement. Elles ne seront pas les mêmes en forêt, dans les prairies, dans le désert ou sur des glaciers. Elles sont aussi influencées par beaucoup d'autres facteurs liés à l'histoire de chaque peuple, ses relations avec ses voisins, et sa structure sociale.

---

<sup>58</sup> Julian SMITH définition et évolution des paysages culturels à valeurs patrimoniale sur les terrains de la CCN. Décembre 2004.

<sup>59</sup> Opcit.

<sup>60</sup> Carl O.Sauer, "The Morphology of Landscape", Geograph, vol.2. n°2, University of California Publications, 1925, page.46.

Les paysages culturels représentent selon l'UNESCO, l'œuvre combinée de la nature et de l'homme, désigne l'article 1 de la convention. Ils illustrent l'évolution de la société et des occupations humaines au cours des âges, sous l'influence des contraintes et/ou des atouts présentés par leur environnement naturel, et sous l'effet des forces sociales, économiques et culturelles successives, internes et externes.<sup>61</sup>

Ce concept reflète souvent des techniques spécifiques d'utilisation durable des terres, des savoir-faire constructifs avec des matériaux locaux, prenant en considération les caractéristiques et les limites de l'environnement naturel dans lequel ils sont établis, ainsi qu'une relation spirituelle spécifique avec la nature. La protection des paysages culturels peut contribuer aux techniques modernes d'utilisation durable et de développement des terres tout en conservant ou en améliorant les valeurs naturelles du paysage.<sup>62</sup>

En 1992, la Convention du patrimoine mondial est devenue le premier instrument juridique international à reconnaître et à protéger les paysages culturels. Lors de sa 16e session (Santa Fe, États-Unis), le Comité a adopté des orientations devant conduire à leur inscription sur la liste du patrimoine mondial.<sup>63</sup>



*Figure 17: Parc national de Tongariro (Nouvelle-Zélande) premier paysage inscrit 1993, UNESCO, source: UNESCO. Le paysage culturel de Tongario.org.*

---

<sup>61</sup> UNESCO convention du paysage culturel 1992, <http://whc.unesco.org/fr/PaysagesCulturels/#1>

<sup>62</sup> Ibid.



<sup>63</sup> Ibid.




### I.II.4.2. Catégories des paysages culturels selon l'UNESCO.

Adoptées par le Comité en 1992 et citées au paragraphe 39 des Orientations (2002). Les Orientations ont été révisées en 2005, puis de nouveau en 2008, et toutes les catégories de patrimoine figurent à l'annexe III des Orientations. Le texte sur les paysages culturels n'a cependant pas été modifié,<sup>64</sup> les paysages culturels se divisent en 3 catégories majeures.

Tableau 1: Catégories des paysages culturels selon l'UNESCO, (résumer par auteur).

<i>Les trois catégories des paysages culturels</i>	
<b>Catégories</b>	Extrait des orientations devant guider la mise en œuvre de la convention du patrimoine mondial.
<b>I</b>	<p><u>Le paysage clairement défini</u> : est le plus facilement identifiable, conçu et créé intentionnellement par l'homme, ce qui comprend les paysages de jardins et de parcs aménagés pour des raisons esthétiques qui sont souvent (mais pas toujours) associés à des ensembles et des édifices religieux.</p>  <p><i>Figure 18 Paysage culturel d'Aranjuez, Espagne, inscription en 2001. source</i></p>
<b>II</b>	<p><u>Le paysage essentiellement évolutif</u> : il est le résultat d'une exigence de l'origine sociale, économique, administrative et/ou religieuse et a atteint sa forme actuelle par association et en réponse à son environnement naturel. Ces paysages reflètent ce processus évolutif dans leur forme et leur composition. Ils se subdivisent en deux sous-catégories:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-<u>Le paysage relique</u> (ou fossile) est un paysage ayant subi un processus évolutif qui s'est arrêté à un certain moment dans le passé. Ses caractéristiques matériellement restent cependant visibles.</li> <li>-<u>Le paysage vivant</u> est celui qui conserve un rôle social actif dans la société contemporaine, étroitement associé au mode de vie traditionnel et dans lequel le processus évolutif se poursuit.</li> </ul>  <p><i>Figure 19 Paysage culture Quebrada de Humahuaca, Argentine, inscription en 2003.</i></p>

<sup>64</sup> UNESCO conventions et orientations des paysages culturels, <http://whc.unesco.org/archive/opguide08-fr.pdf#annex3>

<b>III</b>	<p><i>Le paysage associatif</i> : l'inclusion de ce type de paysage sur la liste du patrimoine mondial se justifie par la force d'association des phénomènes religieux, artistiques ou culturels de l'élément naturel plutôt que par des traces culturelles tangibles qui peuvent être insignifiantes ou même inexistantes.</p>	
		<p>Figure 20 Paysage culturel du lac de l'Ouest de Hangzhou, Chine, inscription en 2011 source : <a href="http://www.travelideas.com.au/2006/10/china-travel.html">http://www.travelideas.com.au/2006/10/china-travel.html</a>.</p>

#### I.II.4.3. Les critères de classifications d'un paysage culturel.

Près de 66 biens ont été classés tant que paysages culturels depuis l'apparition de la convention de 1992 de l'UNESCO, portant sur la sauvegarde et le classement des paysages culturels. Le Comité considère qu'un bien a une valeur universelle exceptionnelle si ce bien répond au moins à l'un des critères suivants<sup>65</sup>.

Tableau 2: Grille des critères de classement d'un paysage culturel selon l'UNESCO.

<b>LES CRITÈRES DE CLASSIFICATION DES PAYSAGES CULTURELS.</b>	
<b>Numéro des critères</b>	Extrait des orientations et critères de classement selon la convention de l'UNESCO.
<b>I</b>	Représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain.
<b>II</b>	Témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages.
<b>III</b>	Offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine.
<b>IV</b>	Apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue.
<b>V</b>	Etre un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou des cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible.

<sup>65</sup> UNESCO conventions et orientations des paysages culturels, <http://whc.unesco.org/archive/opguide08-fr.pdf#annex3>

<b>VI</b>	Etre directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (le Comité considère que ce critère doit de préférence être utilisé conjointement avec d'autres critères culturels ou naturels).
<b>VII</b>	Représenter des phénomènes naturels remarquables ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles.
<b>VIII</b>	Etre des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres, ou d'éléments géo morphiques ou physiographiques ayant une grande signification
<b>IX</b>	Etre des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins.
<b>X</b>	Contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.

#### *I.II.4.4. Les approches internationales du paysage culturel.*

Après l'avènement du concept de paysage culturel et sa mondialisation, il fut adopté comme outil pratique pour gérer de façon proactive et respectueuse les paysages à valeur historique qui sont d'intérêt des groupes, des cultures ou des populations en particulier. Chaque pays a sa propre approche de gestion du paysage culturel (définition, types de paysages culturels, et critères de classement).



*Tableau 3: Les approches internationales du paysage culturel.*

<b>Les approches du paysages culturels dans le mondes.</b>	
Canadienne.	<p><b>Définition :</b> Toute étendue géographique ayant été modifiée ou influencée par l'activité humaine, ou à laquelle est conférée une signification culturelle spéciale.<sup>66</sup></p> <p><b>Types :</b> On y trouve les 3 catégories des paysage culturel cité à l'UNESCO, paysages clairement définis, paysages évolutifs, et les paysages culturels associatifs.</p> <p><b>Critères :</b> Archéologiques, culturels, utilisation traditionnelle, valeur autochtone des lieux, et toponymie pour la valeur symbolique.</p>



*Figure 21: Forges-du-saint Maurice Québec Canada.*

<sup>66</sup> Parcs Canada, 1994, page.119.

<p>Américaine.</p>	<p><u>Définition</u> : Une aire géographique, incluant les ressources culturelles et naturelles, ainsi que les espèces sauvages ou les animaux domestiques qui s’y trouvent, associée à un événement historique ou une valeur culturelle.</p> <p><u>Types</u> : On distingue dans cette approche 4 catégories de paysages culturels : le paysage historique défini, le paysage historique vernaculaire, le lieu historique et le paysage ethnographique.</p> <p><u>Critères</u> : Culturels, naturels, mode de vie traditionnel, histoire du lieu, et végétation et biosystème.<sup>67</sup></p>	 <p><i>Figure 22: Bandelier National Monument, situé dans le nord-ouest du Nouveau-Mexique.</i></p>
<p>Australienne.</p>	<p>L’Australie a été un des premiers pays à appliquer le concept de paysage culturel à des terres associées aux peuples aborigènes.</p> <p><u>Définition</u> : Paysage culturel en Australie = aire significative pour les aborigènes, comme une étendue de terre ou d’eau située en territoire australien « présentant une importance particulière pour les Aborigènes, compte tenu de leurs traditions »<sup>68</sup></p> <p><u>Types</u>: Paysage autochtone, paysage historique.</p> <p><u>Critères</u>: Traditions, mode de vie, croyance, coutumes, et le langage.</p>	 <p><i>Figure 23: Uluru-Kata Tjuta National Park Australie.</i></p>
<p>Néo-zélandaise.</p>	<p><u>Définition</u> : les terres où leurs ancêtres ont vécu et cherché des ressources, notamment wahi tapu<sup>69</sup> et les sites importants pour les Maoris (population autochtone).</p> <p><u>Types</u> : Paysage autochtone, paysage historique.</p> <p><u>Critères</u> : Naturel, traditions, mode de vie, terre sauvage.<sup>70</sup></p>	 <p><i>Figure 24: Queenstown Nouvelle Zélande.</i></p>

<sup>67</sup> Nora Mitchell, directrice du Conservation Study Institute du NPS, a noté dans son étude sur l’identification, l’évaluation et la gestion des paysages culturels des États-Unis (Mitchell, 1996: 70-80)

<sup>68</sup>UNE INTRODUCTION À L’ÉTUDE DES PAYSAGES CULTURELS AUTOCHTONES par SUSAN BUGGEY PAYSAGE ET HISTOIRE, OTTAWA page 19.

<sup>69</sup>Wahi tapu : un lieu sacré pour les Maoris sur les plans traditionnel, spirituel, religieux, rituel ou mythologique.

<sup>70</sup>UNE INTRODUCTION À L’ÉTUDE DES PAYSAGES CULTURELS AUTOCHTONES par SUSAN BUGGEY.

### *I.II.5. La politique du paysage en Algérie.*

Le patrimoine paysager en tant que donné fondamentale de la dynamique culturelle et identitaire d'un pays joue un rôle important dans la cristallisation des valeurs culturelles et civilisatrices des peuples façonnés depuis des millénaires.<sup>71</sup> La partie qui suit, traitera de la législation algérienne relative à la gestion des paysages.

#### *I.II.5.1. Le régime algérien de protection des espaces naturel :*

La législation algérienne, en matière de protection du milieu naturel, tire ses origines du texte publié en 1967, date de promulgation de l'ordonnance n°67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des monuments et des sites historiques et naturels : « il est considéré comme site ou monument naturel, tout paysage ou lieu naturel présentant des caractères artistiques, historiques, légendaires, ou pittoresques, qui justifie sa protection et sa conservation dans l'intérêt national »<sup>72</sup> Dans cette définition des paysages il semblerait que les paysages naturels exceptionnels à caractère esthétique et identitaire soient eux seuls digne d'une protection.

Ce n'est qu'à partir de 1983, avec la création de la loi n° 83-03 du 05 février 1983, qu'une prise de conscience sur la nécessité de la protection des espaces naturels et écologiques est nécessaire quant à la situation inquiétante que subit l'environnement. Ainsi, elle est caractérisée par :

- La protection, la restauration et la valorisation des ressources naturelles (terre, air, mer).
- La préservation et la lutte contre toutes formes de pollution et nuisances.
- L'amélioration du cadre et de la qualité de la vie.
- L'élaboration d'études d'impacts pour la protection de l'environnement.
- Et la désignation des services chargés de la protection de l'environnement et la définition des sanctions des différentes formes d'aliénation sur l'environnement.

Ce texte législatif aborde le paysage que par rapport à ses composantes physiques à savoir la faune et la flore, mais la dimension sensible du paysage n'est que partiellement abordée, voire ignorée.

---

<sup>71</sup>Khair-Eddine GUEROUCHE, mémoire de magister : Contribution méthodologique à l'identification des attributs des paysages culturels en vue d'une patrimonialisation, page.70.

<sup>72</sup> Ordonnance n°67-281, Art.78, [http://arvha.org/euromed/sp2/algerie/1\\_pays/histo/4\\_fr.htm](http://arvha.org/euromed/sp2/algerie/1_pays/histo/4_fr.htm).



Il faut signaler que le décret n°83-458 du 23 juillet 1983, issu de cette loi fixe le statut type des parcs nationaux modifié et complété par le décret exécutif 98-216 du 24 juin 1998. Autre décret issu de la même loi, me 87-144 du 16 juin 1984 qui précise les fonctionnements et les mécanismes de création des réserves naturelles en Algérie.

Comme suite à la participation de l'Algérie a plusieurs sommets sur l'environnement, ainsi que la signature de plusieurs accords et traités dans ce sens, de nouveaux textes législatifs conformement aux nouvelles exigences et orientations d'aménagement. En 2003 la loi n°83-03 a été abrogée et remplacée par la loi 03-10 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable. Quatre nouvelles aires de protection ont vu le jour : les monuments naturels, les aires de gestion des habitats ou des espaces, les paysages terrestres ou marins protégés et les aires protégées de ressources naturelles gérées en plus des parcs nationaux et des réserves naturelles. Cependant, seule une définition des différents types d'aires protégées a été mentionnée, et aucun article sur la démarche et les critères de délimitation des espaces naturel n'a été indiqué.<sup>73</sup>

Une nouvelle loi a été promulguée, la loi n°11-02 du 17 février 2011 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable. Cette loi a pour objet de classer les aires protégées et de déterminer les modalités de leur gestion, et de leur protection.<sup>74</sup>

Selon la loi les aires protégées sont classées en sept (7) catégories :

-Le parc national est un espace naturel d'intérêt national institué afin de protéger l'intégrité d'un ou de plusieurs écosystèmes, il a pour objectif d'assurer la conservation et la protection de régions naturelles uniques, en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant accessibles au public à des fins d'éducation et de récréation.

- Le parc naturel est un espace visant à assurer la préservation, la protection et la gestion durable de milieux naturels, de la faune, de la flore, d'écosystèmes et de paysages représentatifs et/ou significatifs d'une région.

- La réserve naturelle intégrale est un espace institué pour assurer la protection intégrale d'écosystèmes, ou de spécimens de faune ou de flores rares méritant une protection intégrale. Elle peut être située à l'intérieur des autres aires protégées dont elle constitue la zone centrale.

- La réserve naturelle est un espace institué à des fins de conservation, de protection

---

<sup>73</sup> Khair-Eddine GUEROUCHE, mémoire de magister : Contribution méthodologique à l'identification des attributs des paysages culturels en vue d'une patrimonialisation, page.71.

<sup>74</sup> Journal officiel du 17 février 2011, <http://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2011/F2011013.pdf>

et/ou de restauration des espèces de faunes, de flores, des écosystèmes et des habitats. Sur le territoire de la réserve naturelle, toutes les activités humaines sont réglementées.

- La réserve de gestion des habitats et des espèces est un espace ayant pour objectif d'assurer la conservation des espèces et de leurs habitats, de garantir et de maintenir les conditions d'habitat nécessaires à la préservation et à la protection de la diversité biologique.

- Le site naturel au sens de la présente loi tout espace contenant un ou plusieurs éléments naturels d'importance environnementale et notamment les chutes d'eau, les cratères et les dunes de sable.

- Le corridor biologique tout espace assurant la liaison entre écosystèmes ou entre différents habitats d'une espèce ou d'un groupe d'espèces interdépendantes permettant sa dispersion et sa migration. Cette aire est nécessaire au maintien de la biodiversité animale et végétale et pour la survie des espèces.<sup>75</sup>

#### ***I.II.5.2. Références au paysage dans les textes algériens :***

Le paysage, au-delà du territoire national, est considéré comme étant une interaction dynamique du naturel et du social. Cependant, nous avons remarqué que ce terme n'existe pas dans le champ lexical de la réglementation algérienne. La définition du paysage n'a jamais été signalée dans les textes législatifs, cette notion est toujours utilisée pour définir d'autres termes, parmi lesquels nous citons l'exemple de l'ordonnance 67-281 du 20 Décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels, cette dernière, dans son article 78, définit *le monument naturel* comme : « ***tout paysage ou lieu naturel présentant un caractère artistique, historique, légendaire ou pittoresque qui justifie sa protection et sa conservation dans l'intérêt national*** ». <sup>76</sup>

D'autres concepts font référence au paysage comme patrimoine sans que le concept de paysage soit clairement défini et cela nous apparait dans l'article 1 de la loi 90-29 :

« *La présente loi a pour objet d'édicter les règles générales visant à organiser la production du sol urbanisable, la formation et la transformation du bâti dans le cadre d'une gestion économe des sols, de l'équilibre entre la fonction d'habitat, d'agriculture et d'industrie ainsi que de préservation de l'environnement, des milieux naturels, **des paysages** et du patrimoine culturel et historique sur base du respect des principes et objectifs de la politique nationale* ». <sup>77</sup> L'article 46 de cette loi évoque, toujours de manière indirecte, le paysage dans la

---

<sup>75</sup> Ibid.

<sup>76</sup> Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire, 1967

<sup>77</sup> Article 1, loi 90-29, Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire, n°52 du 02 décembre 1990.

définition des territoires à caractère naturel et culturel marqué: « *Les territoires qui recèlent soit un ensemble de curiosités naturelles, pittoresques, historiques, culturelles, soit des avantages résultant de leur situation géographique, climatique, géologique ou hydro-minéralogique, telles que les ressources thermales ou balnéaires, sont délimités et classés conformément aux dispositions législatives qui leur sont applicables* ». <sup>78</sup>

Cependant, la référence au terme *paysage urbain et naturel* a été utilisée dans le décret législatif n° 94-07 du 18 Mai 1994 relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte : « *L'architecture est l'expression d'un ensemble de connaissances et un savoir-faire réunis dans l'art de bâtir. Elle est l'émanation et la traduction d'une culture. La qualité des constructions et leur insertion dans le milieu environnant, le respect des **paysages naturels et urbains**, la préservation du patrimoine et de l'environnement bâti sont d'intérêt public* ». <sup>79</sup> Le terme de paysage urbain est donc clairement évoqué dans cet article, mais la confusion de notions est à soulever, les paysages urbains et naturels ne sont pas considérés ici comme catégorie du patrimoine à préserver.

## **Conclusion.**

Le paysage culturel, est le résultat de l'évolution du patrimoine, il est vite pris en charge par l'UNESCO et sauvegarder dans le monde entier. En Algérie bien que la prise en charge du patrimoine naturel figure et existe dans les textes de lois, la notion de *paysage culturel* ne figure pas dans la législation, malgré l'existence d'une panoplie de paysages riches en culture et savoir-faire. Afin d'avoir une meilleure idée sur la méthode de valorisation d'un site nous proposons dans le deuxième chapitre une étude analytique de deux exemples internationaux classés par l'UNESCO.

---

<sup>78</sup> Article 46, loi 90-29, journal officiel de la république Algérienne démocratique et populaire, n°52 du 02 décembre 1990.

<sup>79</sup> Article 2, journal officiel n°32 du 25 Mai 1994.

An aerial photograph of a traditional stone village nestled in a lush green valley. The buildings are constructed from grey stone with dark, steeply pitched roofs. The village is surrounded by vibrant green fields, and several stone walls or fences are visible, creating a sense of enclosure and structure. The overall scene is a beautiful example of a cultural landscape.

*CHAPITRE II : ETAT DE L'ART.*  
PAYSAGE CULTUREL, UNE RICHESSE MONDIALE.

## Introduction.

La notion du paysage culturel, défini comme étant l'intime relation des peuples avec leur environnement et la nature, dans laquelle ils évoluent, pour arriver à avoir un certain savoir-faire et un mode de vie reconnu par l'UNESCO comme étant exceptionnel.<sup>80</sup>

L'objectif de ce chapitre, étant de promouvoir le paysage culturel mondial, mais aussi et surtout se rendre compte de son délaissement total dans notre pays qui est l'Algérie. En effet, cet objectif sera atteint à travers l'analyse de deux exemples classer paysage culturel par l'UNESCO, le choix de ces exemples, c'est fait en référence à notre cas d'étude algérien, par rapport à deux composantes « *la nature* » et « *la culture* ».

Le premier exemple « *le village de Bay sur Hirta à Saint Kilda* » choisi pour ses richesses naturelles, et sa topographie, se rapproche énormément du site du village « Annabra à Ghazaouet » de notre cas d'étude. Le second « *le village de Sukur au Nigeria* » choisi pour sa typologie architecturale et constructive semblable à notre cas d'étude.

---


<sup>80</sup> UNESCO, paysages culturels, <http://whc.unesco.org/fr/PaysagesCulturels/>.



## II.I. Etude d'exemples de paysages culturels classés par l'UNESCO.

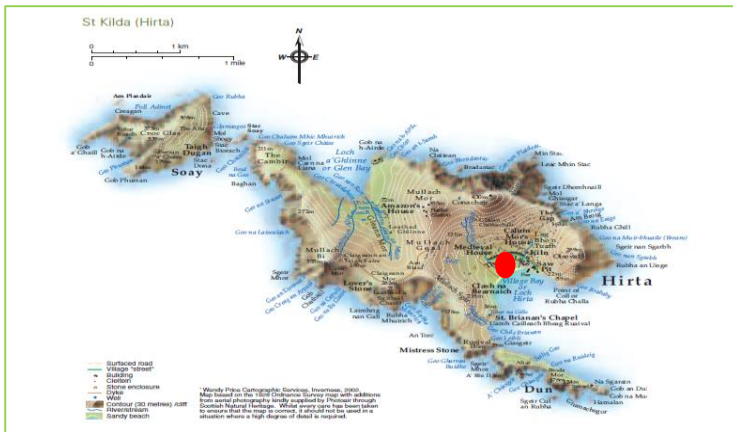
### II.I.1. Le village Bay sur Hirta l'île de St Kilda en Ecosse.

Tableau 4: Fiche descriptive du village de Hirta sur l'île de Saint Kilda.

<b>Fiche technique du village.</b>	
	
<b>Nom</b>	Village Bay sur Hirta de l'île de St Kilda.
<b>Situation.</b>	Royaume-Uni Ecosse.
<b>Superficie.</b>	24 201 ha.
<b>Population.</b>	0 habitants depuis 1930.
<b>Année de classement</b>	1986 comme patrimoine naturel, et en 2005 en tant que paysage culturel.
<b>Critères de classement.</b> <sup>81</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Offre un exemple éminent d'un type de construction, d'ensemble architectural, technologique et de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine.</li> <li>-Est un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture</li> <li>-Est un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire, qui est représentatif d'une culture, et de l'interaction humaine avec l'environnement.</li> <li>-Contient les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.</li> </ul>

<sup>81</sup> UNESCO, le paysage culturel de St Kilda, <http://whc.unesco.org/fr/list/387>.

### II.1.1.1. Situation et géographie de l'île de St Kilda.



L'archipel de Saint-Kilda se situe à 180 km au large de la côte nord-ouest de l'Ecosse, et à 64 km à l'ouest des Hébrides occidentales. Il se compose de quatre îles volcaniques : Hirta, Dun, Soay et Boreray.<sup>82</sup> En termes de géologie, l'île de Saint Kilda est composée de roche magmatiques

particulièrement marquées par les pluies et les vents violent de l'atlantique nord, cet archipel représente le reste d'un volcan qui n'est plus en activité depuis longtemps. Reconnue comme patrimoine naturel spectaculaire par l'UNESCO, en 1986, c'est aussi une des plus hautes falaises d'Europe qui possède des colonies d'espèces d'oiseaux rares en danger, dont les macareux et les fous de bassan.



Figure 25: Site et environnement de l'île de St Kilda, source : saintkildaenvirement.org.

La plus grande des quatre îles est Hirta, célébré pour ces innombrables petites constructions en pierre séché baptisée « *cleitean* » en gaélique écossais, et « *cleits* » en anglais, qui furent utilisées comme resserres universelles jusqu'en 1930, date du départ des derniers insulaires.<sup>83</sup>

<sup>82</sup>Christian Lasseur, les cleitean de l'archipel de Saint-Kilda dans les Hébrides occidentales (Ecosse), [https://www.pierreseche.com/cleitean\\_de\\_saint-kilda.htm](https://www.pierreseche.com/cleitean_de_saint-kilda.htm)

<sup>83</sup> Ibid.



### II.1.1.3. Histoire du village Bay sur Hirta Saint Kilda

L'historique de l'île de Hirta sur Saint Kilda est très long et riche en événements, le tableau ci-dessous résume les dates les plus importantes de l'histoire de l'archipel.

3000 A.J.C	Première preuve d'occupation humaine, et utilisation de la terre (agriculture)	
1000 A.J.C	Découverte de sépulture datant de l'Age de bronze. <sup>84</sup>	
200.A.J.C	Construction de la maison de l'Amazonie datant de l'Age de fer.	
0 A.J.C	Age de fer : structure souterraine servant d'entrepôt.	
200	Découverte de structure datant de l'Age de fer.	
700	Première activité chrétienne, probablement monastique.	
900	Référence ou éventuelle colonisation Viking.	
1100	Peuplement du paysage et village par des marins nordiques.	
1500	Calcum Mor house : maison construite en référence à la ruche.	
1830	Restructuration du village de Bay sur Hirta, en construisant des « Black house ».	

<sup>84</sup> MacKenzie 1911, 6-7


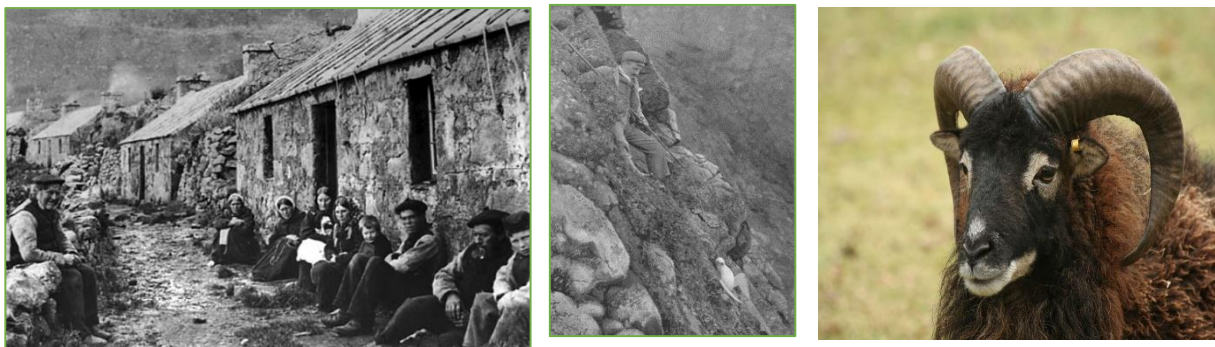
<b>1862</b>	Reconstruction des maisons après une grave intempérie.	
<b>1930</b>	Evacuation du village.	
<b>1986</b>	Inscription à la liste du patrimoine naturel mondial de l'UNESCO.	
<b>2005</b>	Inscription à la liste des paysage culturel mondial de l'UNESCO.	

Tableau : source <http://www.kilda.org.uk/b38735%20st%20kilda%20compa%20532d2.pdf> par auteur.



### II.I.1.3. Mode de vie.

St Kilda est représentatif de toutes les économies de subsistance de la vie à partir des ressources de la terre et de la mer, et de leur modification au fil du temps.<sup>85</sup> Vivant essentiellement d'agriculture, les habitants de l'archipel s'alimentent grâce à leurs moutons et bovins, mais aussi les œufs d'oiseaux, et avaient des cultures limitées d'orge et de pommes de terre, sur les terres les mieux irriguées du village Bay. Samuel Johnson observa, qu'au XVIIIe siècle, les insulaires faisaient du fromage à partir du lait des moutons.<sup>86</sup> Selon Steel l'un des aspects majeurs de la vie sur l'île était, le « *parlement* » consiste, en un regroupement des hommes adultes du village, pour décider de l'activité du jour.<sup>87</sup>

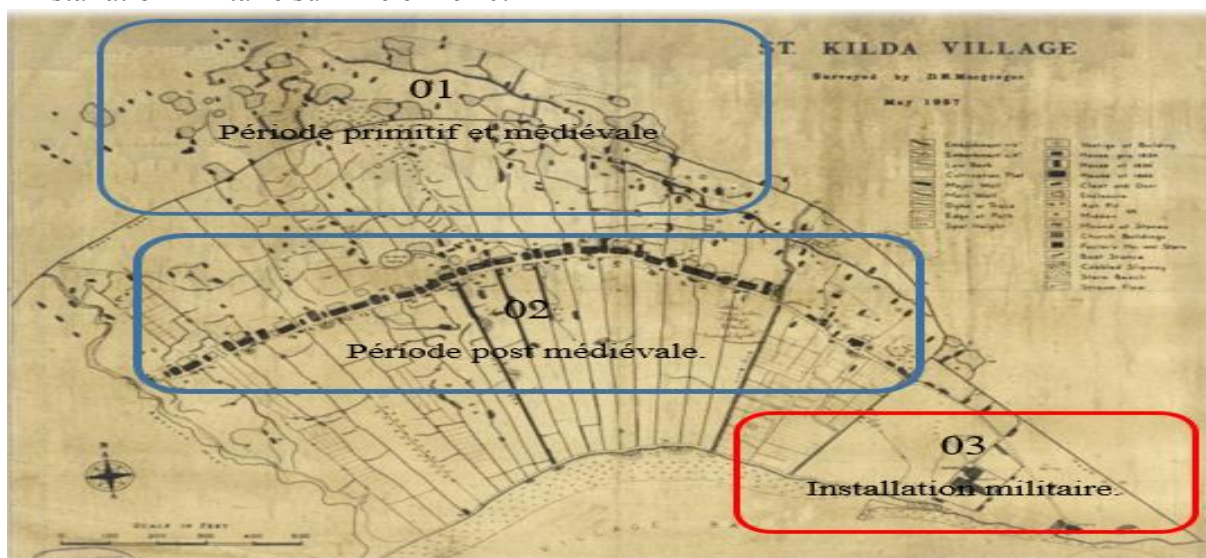
### II.I.1.3. Développement architectural et constructif du village.

<sup>85</sup> Unesco, St Kilda, <http://whc.unesco.org/fr/list/387>

<sup>86</sup> Samuel JOHNSON, A journey to the Western Island of Scotland, Chapman and Dodd, London, impression 1924, original 1775, page 121.

<sup>87</sup> Tom STEEL, The Life and Death of St Kilda, Fontana, Londres 1988, (ISBN 0006373402).

L'examen détaillé des récits historiques et archéologiques, ont montré que cette île abriter l'espèce humaine depuis près de deux millénaires,<sup>88</sup> ce qui veut nécessairement dire : une diversité architecturale et constructive. Le développement architectural de ce village, c'est fait en deux parties : l'une réfère à la période médiévale, dans laquelle s'est vu se développer plusieurs typologies d'habitations, la seconde est caractériser par la création du village Bay de forme linéaire, respectant ainsi la topographie du site. Suit par l'abandon du village, et l'installation militaire sur l'île en 1940.



### 1-Les Cleits/ Calum mor house période médiéval:

Une cleit est une cabane en pierres sèches, utilisée pour stocker une grande variété de produits tel que les œufs d'oiseaux, le matériel de pêche. On peut comparer la forme des Cleits a une coque de bateau retournée dont la partie avant est arrondie et la partie arriéré plane, le tout sous un revêtement de terre et un toit végétale.<sup>89</sup> Etant implanté sur un terrain en pente, les cleits sont généralement disposés dans le sens de la pente avec une façade plane regardant vers l'amont et leur arriéré tourné vers l'aval, on trouve aussi des cabanes implantées perpendiculairement au sens de la pente, pour résister à la poser le coté tourné vers l'aval est



<sup>88</sup> St Kilda, Revised nomination of for inclusion in the World Heritage site List.

<sup>89</sup>Christian LASSURE, Architecture vernaculaire des cleiteans de l'archipel de Saint Kilda dans les Hébrides occidentales, Ecosse, mai 2006, page.1-2.



bâti en forme d'abside, l'entrée est ménagée dans la partie absidiale pour assurer la solidité.<sup>90</sup>  
 En terme de construction, les Cleits sont formés de murs encorbellés rectilignes ou convexes

qui sont symétriquement opposés et séparés par un intervalle de 0.90m à 1m20 à la base. Ces murs convergent l'un vers l'autre, jusqu'au plafond constitué de grosses dalles juxtaposées vers 1m20-1m50 de hauteur. A une extrémité, les deux murs s'incurvent et se rejoignent pour former une abside tant dit que l'autre coté, ils forme l'entrée.<sup>91</sup>

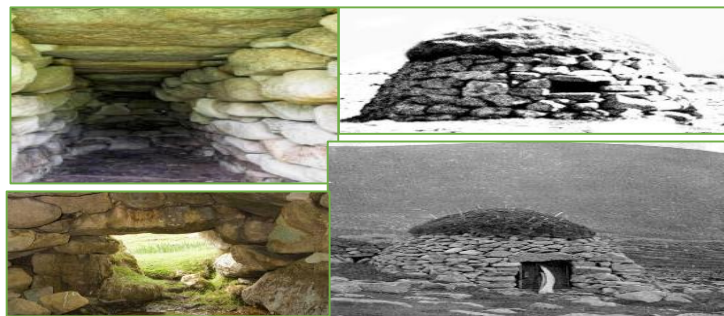
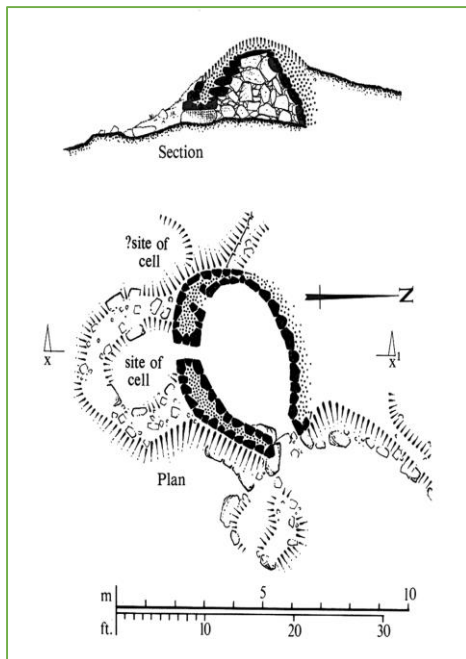
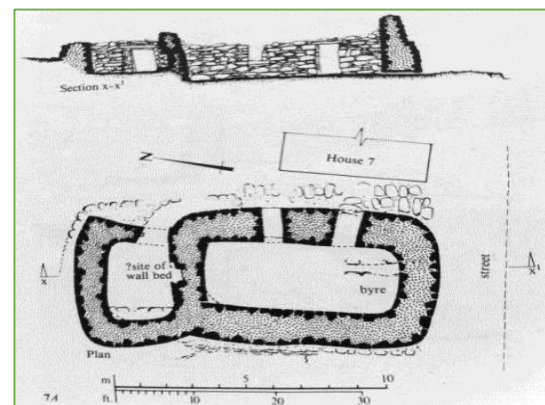
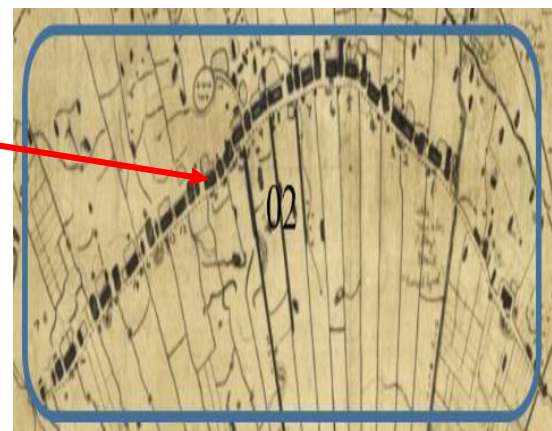


Figure 26: Esquisse des maisons de St Kilda, source: *The landscape of Stkilda*.

## 2- Les maisons noirs « Black House » vers 1830.

Les « *black houses* » sont des maisons traditionnelles écossaises, formant une cohabitation entre l'homme et les animaux, les personnes en occupent une partie, le bétail une autre, et une cloison en pierre les sépare. Implanté à environ 200m en contre bas de la pente, le village de Bay sur hirta fut construit en 1834 avec l'implantation d'un mur d'enceinte, et la construction en forme linéaire de près de 30 black houses, et la rue principale.

L'architecture des black house obbeit a un plan type : constituer de deux espaces, comportant une entrée pour l'homme avec en moyenne une fenetre, et une entrée pour les bêtes.

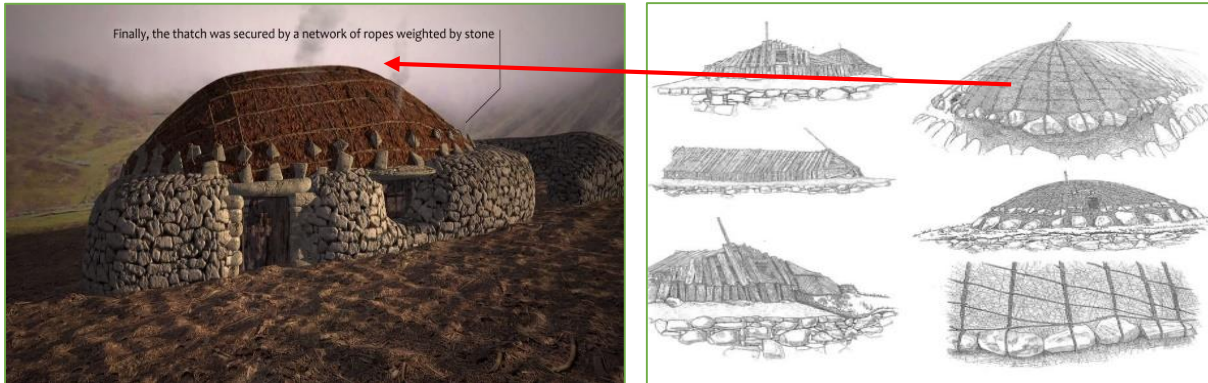


<sup>90</sup> Ibid.

<sup>91</sup> The national trust for Scotland, Conservation statement of Calum mor house, Hirta St Kilda, November 2011, pages.18-25.

En terme de matériaux, elles sont construites à base de pierre sèche à deux parements, avec remplissage de terre et de chevrons en bois, le sol est constitué d'un dallage en pierre ou en terre battue.<sup>92</sup> Quant au toit, il se compose de chaume de seigle ou de roseau.<sup>93</sup>

Reconstruction des toits d'une partie des Black house 1862 :



Après une grave intempérie, en 1860, une majeure partie des maisons ont été partiellement détruites, surtout leur toit qui fut reconstruit en 1862. En rouge, l'emplacement des 16 maisons dont le toit a été reconstruit en zinc, les 14 autres ont servi d'abri pour les animaux seulement.<sup>94</sup>



<sup>92</sup>Canmore; Part of historic environment Scotland, St Kilda Hirta, village Bay, Black houses, source: <https://canmore.org.uk/site/9690/st-kilda-hirta-village-bay-blackhouse-k>.

<sup>93</sup>Alice Elizabeth Watterson, M.A., MSc, these de doctorat, ENGAGING WITH THE VISUAL: RE-THINKING INTERPRETIVE ARCHAEOLOGICAL VISUALISATION, August 2014, page.70-75.

<sup>94</sup> Ibid. pages.76.

## II.I.2. Le paysage culturel de Sukur au Nigeria.

Tableau 5: Fiche descriptive du paysage culturel de Sukur.

<b>Fiche technique du paysage de Sukur.</b>	
	
<b>Nom</b>	Village de Sukur, et le palais Hidi.
<b>Situation.</b>	Nigeria, Madagalie, Etat Adamawa.
<b>Superficie.</b>	764 ha.
<b>Année de classement</b>	1999 comme premier paysage culturel africain.
<b>Critères de classement.</b> <sup>95</sup>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Offre un exemple éminent d'un type de construction, d'ensemble architectural, technologique et de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s)- de l'histoire humaine.</li><li>- Est un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire, qui est représentatif d'une culture, et de l'interaction humaine avec l'environnement.</li><li>- Est un exemple éminemment représentatif de processus écologique et biologique en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins.</li></ul>

<sup>95</sup> UNESCO, le paysage culturel de Sukur, source : <http://whc.unesco.org/fr/list/938>.



### II.I.2.1. Situation géographique de Sukur.

Le paysage culturel Sukur est situé à environ 120 km au sud de Maidaguri, dans le nord-est du Nigeria, dans les montagnes de Mandera le long de la frontière du Cameroun, c'est un établissement implanté au sommet d'une colline de 1045m d'altitude, L'ensemble du site couvre 1942.5 ha, avec une zone centrale de 764.4 ha et une zone tampon de 1178.1 ha.<sup>96</sup> Représentant le premier paysage culturel en Afrique classé par l'UNESCO en 1999<sup>97</sup>, en raison de sa richesse culturelle environnementale et architecturale. La région a été sous la même forme de gestion des terres depuis au moins 400 ans, sous la dynastie dure des chefs<sup>98</sup>.



Figure 27 : Situation de Sukur dans l'Etat d'Adawama au Nigeria, source :

### II.I.2.2. Historique du site de Sukur.

Les preuves de l'occupation humaine de Sukur au néolithique sont rares mais des traces de fours, de minerais et de meules attestent l'existence d'un âge du fer qui aurait précédé la civilisation de Sukur. L'actuelle dynastie des chefs Dur s'est établie au XVIIe siècle. A cette époque, Sukur est devenu une région vouée à la métallurgie du fer, fournissant au Nord-Est du Nigeria cette matière première vitale. Cette phase se poursuivit jusqu'à la première décennie du XXe siècle. Toutefois, entre 1912 et 1922 Sukur fut soumis à des attaques et des dévastations par Hamman Yaje, le Lamido Fulbe (chef) de Madagali. La métallurgie du fer continua de décliner durant la période coloniale et après l'indépendance pour s'éteindre vers 1960,

<sup>96</sup> The Sukur Cultural Landscape, Joseph EBOREIME, page 1.

<sup>97</sup> ICOMOS septembre 1999, source: file:///C:/Users/twins/Downloads/938-ICOMOS-1093-fr%20(3).pdf.

<sup>98</sup> Ibid.

entraînant des migrations importantes du peuple de Sukur du plateau vers les plaines qui s'étendent au Nord et au Sud.<sup>99</sup>

### II.1.2.3. Description du mode de vie.

Le site de Sukur traduit toute la diversité et la complexité des paysages culturels africains, il réunit à la fois des caractères associatifs, technologiques, spirituel et agricoles, qui constituent le cadre de vie passé et actuel de toute une communauté, depuis plusieurs siècles.<sup>100</sup>

Sukur était à la périphérie de l'économie du Mandara (Wandala), mais il représentait un producteur de fer important engagé dans le commerce indirect avec ses voisins.<sup>101</sup> Dans cette zone les sols sont pauvres et fragiles, mais les populations de montagne des terres de Mandara ont appris à gérer efficacement.<sup>102</sup> La preuve de cette gestion exceptionnelle se trouve dans le système agricole représenté par des cultures en terrasses, qui couvre une grande partie de leurs montagnes et des portions considérables du plateau de Sukur. Ce vaste système sert à contrôler l'érosion, conserver l'eau dans les sols,<sup>103</sup> et créer ainsi des conditions favorables



Figure : Les cultures en terrasses de Sukur, source <http://www.tripmondo.com/nigeria/unesco-heritages/sukur-cultural-landscape/>:



Figure: Tissage d'un tapis nigérien à Sukur.

à la culture agricole. Ces sols bien que pauvres, rendent les cultures arboricoles précieuses, une variété d'arbres et de plantes sont utiles pour les médicaments, mais servent aussi comme matériaux pour la construction. Afin de diversifié leur activité économique, les hommes de Sukur ont inclus le tissage du tapis, et leur qualité est apprécié de toute la région, ainsi pendant la saison sèche (de février à novembre) les hommes sont impliqués dans cette activité, et les tapis sont vendus sur les marchés locaux, ou exporté plus loin. En plus des exportations, il y a également des saisonnières migration vers les grands centres urbains pour produire ces tapis.<sup>104</sup>

<sup>99</sup> ICOMOS septembre 1999, source: file:///C:/Users/twins/Downloads/938-ICOMOS-1093-fr%20(3).pdf

<sup>100</sup> The Sukur Cultural Landscape, Joseph EBOREIME, page 66.

<sup>101</sup> Barkindo, 1989; Denham, 1828; MacEachern, 1993.

<sup>102</sup> Riddell et Campbell, 1986

<sup>103</sup> Rain, 1999

<sup>104</sup> Ibid.



### II.1.2.3. Description architecturale du site.

Le patrimoine bâti de Sukur peut être divisé principalement en architecture civile et domestique. Le bâtiment civil principal est la résidence du chef, appelée Hidi.

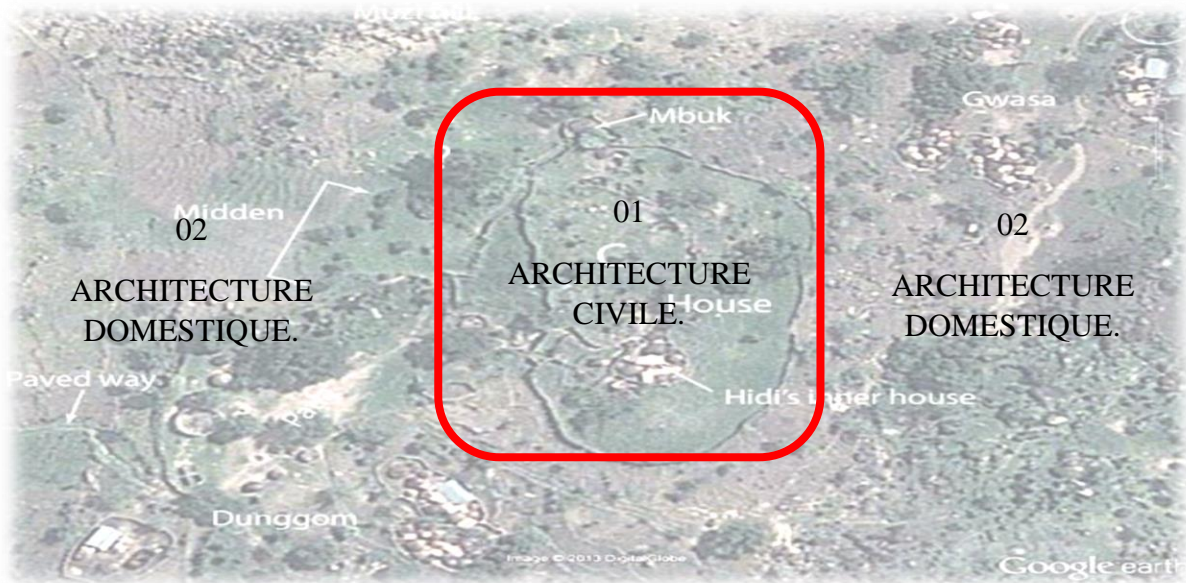


Figure 28: Sukur entre architecture civile et domestique, source: Google earth.

#### 01-Architecture civile/ Hidi House.

Le chef de Sukur (Hidi) représente le spirituel, et le pouvoir politique du peuple, il possède ainsi un grand nombre de droits sur la population : le droit d'avoir des groupes communaux qui travail les terres agricoles quatre fois par an (plantation, désherbage, récolte et battage), le droit à la jambe de chaque vache sacrifiée lors des grands festivals...<sup>105</sup> La résidence du chef Hidi, est un ensemble imposant de maisons et de structures granitiques contenant des bâtiments pour les observances politique et sociales, ainsi que la maison du chef et de sa famille, le tout implanté au centre du village délimité par un mur d'enceinte. Les dimensions de cette résidence témoignent de la prospérité passée, d'il y a plus de 100 ans, ce palais de conception architecturale relativement simple, est construit à base de matériaux locaux, principalement de la pierre. Le palais comporte deux entrées marquées par de grands monolithes granitiques



<sup>105</sup> Meek, 1931, Smith et David, 1995

l'entrée ouest s'ouvre sur une grande place nommée « *la patla* » dans laquelle ont lieu d'importantes célébration communales.<sup>106</sup>

L'une des particularités de ce palais réside dans les passages en pavé de dalles de granit et de pierres, de 5 à 7 m de large, ces passages symbolisent le spirituel et le matériel, et une sorte d'indépendance entre les collines et la



Figure 29 entrée ouest et est du palais Hidi. Source:



Figure 30: passage en pavé dalle de granit.

terre basse, entre le chef Hidi et son peuple.<sup>107</sup> Le complexe de Hidi contient également des terrasses de culture de sorgho<sup>108</sup>, auxquels les femmes et concubines du chef avaient réussi l'utilisation agricole. Dans le palais il n'existe aucuns bâtiments dédiés aux observances religieuses, cependant ces lieux sacrés peuvent être trouvés dans les endroits du paysage, intégré à la nature (formations rocheuses, arbres sacrés.). Ce n'est qu'avec l'introduction du christianisme et de l'islam, que de nouveaux types de bâtiments ont été construit.<sup>109</sup>



Figure 32 L'arbre sacré.



Figure 31: Chambres des concubines.

<sup>106</sup> Opcit.

<sup>107</sup> Dr Ishanlosen ODIAU, Sukur Cultural Landscape defining earth architecture in a rocky environment.

<sup>108</sup> Le sorgho est la cinquième céréale en termes de volume de production ou de superficies cultivées, après le maïs, le riz, le blé et l'orge. ... Elle consomme par exemple deux fois moins d'eau que le maïs.

<sup>109</sup> Opcit.



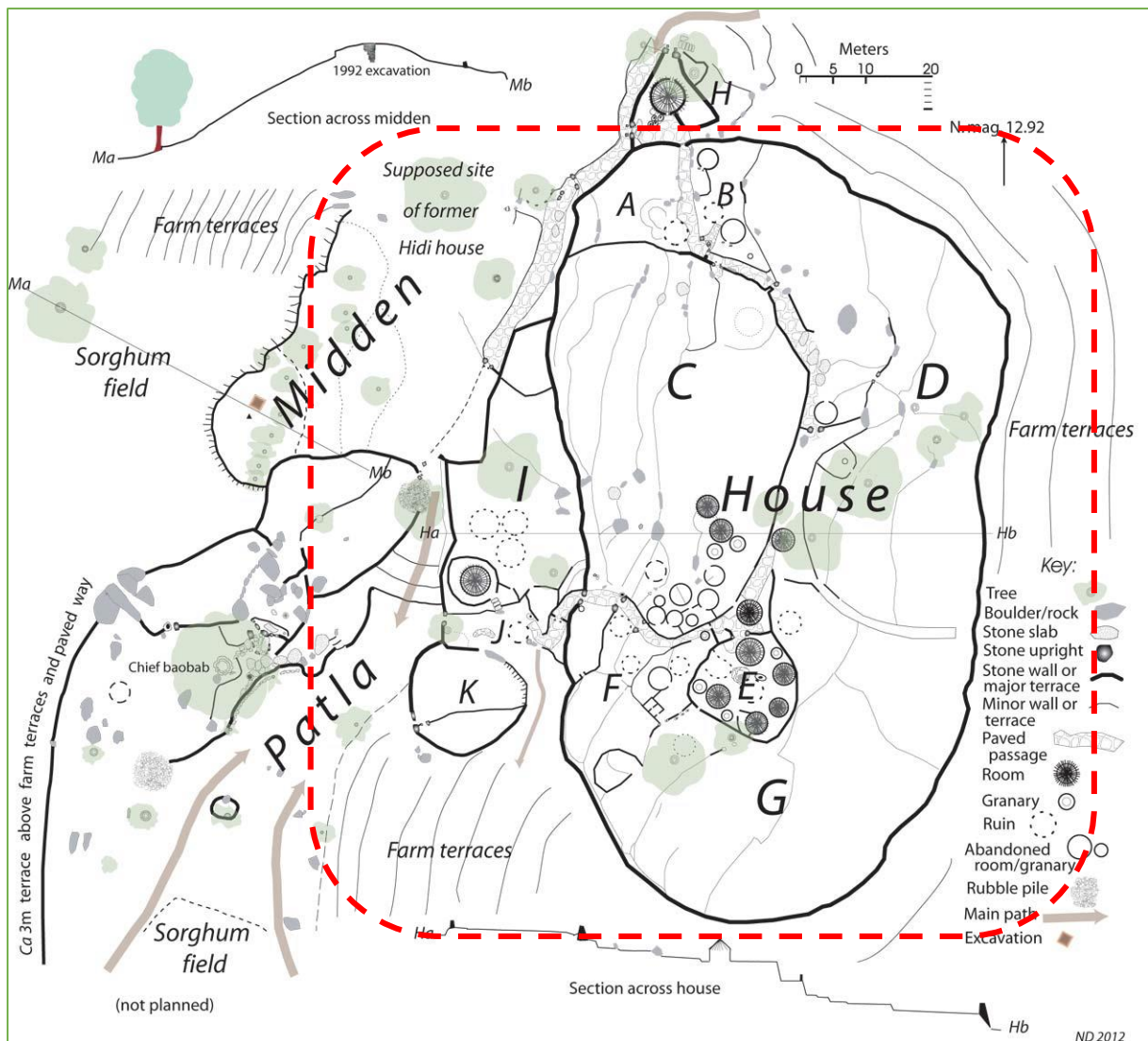


Figure 33: Plan du palais de Hidi à Sukur. Source: *after Smith and David (1995)*; © David, 2012.

### 02- Architecture domestique.

L'architecture du peuple de Sukur est caractérisée par des groupes d'élevages, situés très proches l'un de l'autre, en laissant une superficie maximale pour la production agricole. Chaque groupe est entouré d'un mur de pierre sèche qui sert principalement à définir l'unité familiale mais aussi offre un certain degré de confidentialité et de sécurité.<sup>110</sup>

Spatialement, une unité d'habitation est de forme circulaire ou carrée, elle se compose de chambres autonomes, d'un enclos d'isolation,



Figure 34 : Détail d'une unité d'habitation.

<sup>110</sup> Dr Ishanlosen ODIAU, Sukur Cultural Landscape defining earth architecture in a rocky environment.

de greniers, et les enclos pour les animaux. Le principal matériau de construction des maisons de Sukur est la pierre, celle-ci est visible en façade, mais recouverte d'un revêtement en terre brune de l'intérieur. L'accès à la maison Sukur se fait par un parvis dit « zhyali », qui sert à sécher le sorgho et les autres récoltes, mais aussi pour recevoir des visiteurs. Les salles du ghai Sakun « maison sukurienne », sont organisées autour d'une cour intérieure, qui est recouverte et soutenue par des poteaux



Figure 35 Cour intérieure d'une habitation de Sukur.

en bois.<sup>111</sup> La construction se compose des espaces suivants : une salle d'accueil, une ou plusieurs chambres féminines, une cuisine, un espace clos pour prendre des douches, des toilettes dans un coin de la propriété, et un magasin d'alimentation dans lequel sont stockés diverses récoltes, et un grenier utilisé pour entreposer le sorgho considéré comme le roi des récoltes dans la région, il se compose de deux niveaux élevés sur des supports en pierre, l'espace défini par le plancher du grenier est utilisé comme enclos à poulet.<sup>112</sup>

### 03-La culture constructive de Sukur :

Les roches, les pierres et la terre du paysage environnant fournissent les matériaux primaires pour l'architecture de Sukur, ils utilisent différentes combinaisons de pierre et de terre pour la construction : murs et cloison en pierre sèche, l'extérieur souvent entièrement en terre ou en maçonnerie de pierre ou murs de terre avec un pansement en pierre.<sup>113</sup>

Comme dans d'autres communautés de montagne à l'est dans le Cameroun, la construction du toit en voute plafond de terre appelé « huruk » sur des pièces circulaires ou carrées, font souvent références à des pots d'argiles renversés, leur réalisation est souvent confiée à des spécialistes.

Avec des murs de 5 cm d'épaisseur construit d'une terre rouge apporter de loin (la terre locale est marron) chaque nouvelle couche de terre est ajoutée à la précédente comme un rouleau de terre, lissée successivement à l'aide d'une petite pierre lisse pour éliminer les joints visibles. La voute est fermée de l'intérieur par un ouvrier tenant un pot en céramique, qui sert de moule sur

<sup>111</sup> Dr Ishanlosen ODIAU, Sukur Cultural Landscape defining earth architecture in a rocky environment.

<sup>112</sup>La convention du patrimoine mondial et les paysages culturels en Afrique, réunion d'experts-Tixi, Kenya, 9-14 mars 1999, page.66.

<sup>113</sup> Opcit.



lequel le second ouvrier à l'extérieur, place la dernière couche de terre pour fermer le plafond. Une fois la huruk sec, elle est recouverte d'un toit de chaume, posé sur un cadre en bois.<sup>114</sup>



Figure 36: Construction d'une Huruk à Sukur, source:

Néanmoins, les parois extérieures sont construites avec l'aide de l'ensemble de la famille élargie et des voisins, elle implique aussi l'aide directe des femmes dont la participation est strictement nécessaire selon les tâches : les hommes sont responsables des travaux de construction, alors que les femmes sont chargées de récupérer de grandes pierres de la campagne environnante.

#### *Conclusion.*

Après l'étude des deux sites (St Kilda, et Sukur) classés par l'UNESCO, comme faisant partie de la liste mondiale des paysages culturels, nous pouvons remarquer la diversité des critères de classement, allant d'un objet, d'une transmission d'un savoir-faire par un paysage travailler par l'homme.

Ce savoir-faire existe en Algérie, et nous allons dans le troisième chapitre développé et analysé ce qui pour nous semble pouvoir être classé.

---

<sup>114</sup>Dr Ishanlosen ODIAU, Sukur Cultural Landscape defining earth architecture in a rocky environment.

*CHAPITRE III : CAS D'ETUDE.*

*EL ANNABRA, UN PAYSAGE CULTUREL ?*



## **Introduction.**

Dans ce chapitre, notre objectif est de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse de départ, qui est celle de l'inscription du village d'El Annabra et sa région, comme paysage culturel de type : vernaculaire historique.

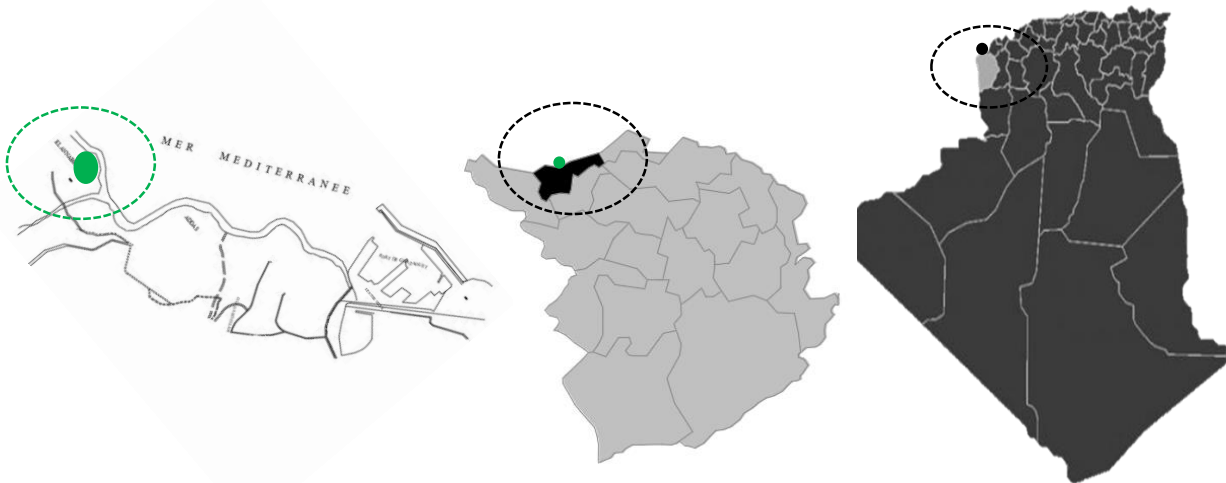
Un paysage vernaculaire historique est le résultat de l'interaction entre l'homme son mode de vie, et son environnement naturel.

Pour ce fait, nous allons en premier lieu présenter le village, sa région et son histoire, ensuite nous baserons notre recherche sur trois analyses : la première concerne l'aspect paysager du village, la seconde l'aspect urbain et architectural, et la dernière concernera l'aspect social, culturel, et économique. A l'issu de chaque analyse nous déterminerons les caractéristiques qui nous aideront à répondre à notre problématique de départ.



### III.1.1. Situation géographique.

Situé à l'extrême nord-ouest de la commune de Ghazaouet dans la wilaya de Tlemcen, le village d'El Annabra est positionnée sur la chaîne montagneuse dite Msirda, et situé sur disposant ainsi d'une vue panoramique sur le paysage environnant : la mer au nord, et la montagne au sud. La ville quant à elle, est orientée vers l'est du village. El Annabra est situé à 55 km des frontières marocaines.



La chaîne montagneuse de Msirda forme un arc ouvert vers la mer, est divisé en deux parties : les Msirda Itaht (Msirda du bas) représentent les villages de l'intérieure de la région qui viennent s'imbriqué au pied des montagnes, et les Msirda lfouga (Msirda du haut) qui représentent les village percher sur la montagne s'ouvrant sur la mer méditerranée<sup>115</sup>. Toutes

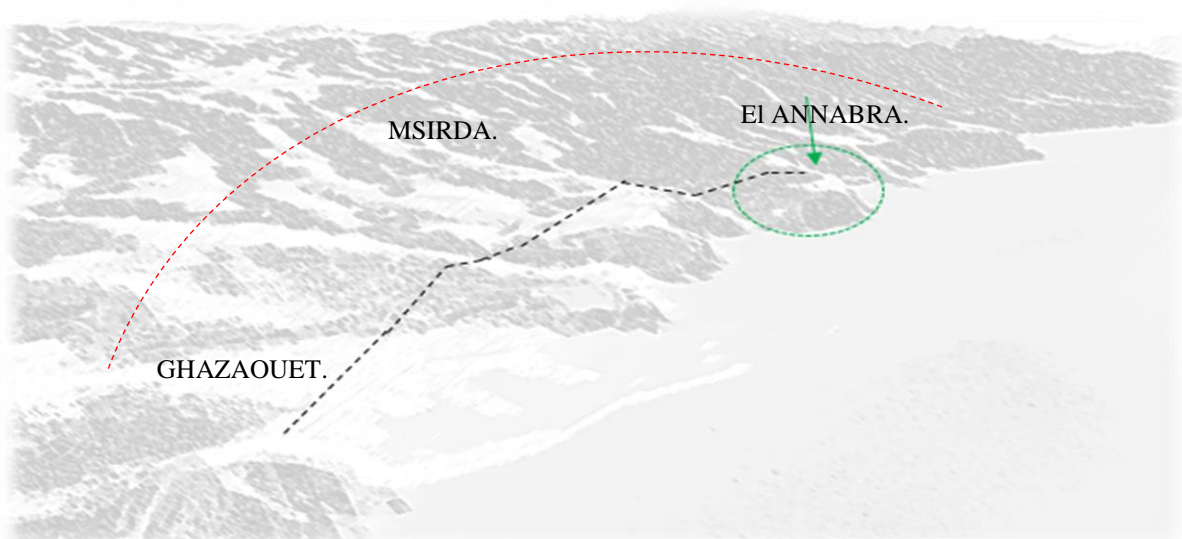


Figure 37: Photo aérienne représentant le relief et la situation géographique du village. Source: Google earth 2017, reprise par auteur.

<sup>115</sup> Gabriel Audisio ; Société historique algérienne. Revue africaine : journal des travaux de la société historique algérienne 1856-1962.

les deux renferment un grand nombre de douars, parmi eux Douar Annabra qui fait partie de Msirda lfouga, et qui représente l'objet de notre étude.

### *III.1.2. Histoire de la région.*

La région de Msirda, est connue pour être une région berbérophone convoitée depuis l'antiquité, notamment les romains, car cette zone faisait partie de la Maurétanie Césarienne au 3<sup>ème</sup> siècle de l'ère chrétien. Antonin (138 / 161 ap JC) "empereur romain" cite la station de Lemnis dont les ruines ont été retrouvées au Nord-ouest du territoire, près de Bieder. On identifie d'ordinaire l'oued Kouarda avec le Popleto Flumen de l'Itinéraire et l'on pense que les ruines de Kouarda et de Bab-El- Mahseur représentent d'anciens postes romains.<sup>116</sup> Nous citerons aussi d'importantes ruines localisés a un point nommé Tabahrit ou Bled Tabkhit, ou l'on voit les reste de la cité maghrébine (La maritime) que désigne El Bekri dans sa description géographique<sup>117</sup> et qui apparait au XVI et XVII siècles sous le nom de Tabecrit chez Léon L'africain<sup>118</sup>.



*Figure 38 Vue sur Msirda*

Comme dit précédemment, la région de msirda se divise en Msirda Itaht, et Msirda lfouga, le peuple de cette dernière se dit berbère. Nous distinguons les Msirda qui d'après leurs généalogies, font partie des Zénète ils descendraient d'Islyten, père des tribus maghraouiennes<sup>119</sup>. Et les Annabra, qui seraient venus se joindre aux Msirda, pour échapper à la domination turque. Ce peuple se dit originaires de Tlemcen et descendant de Yaghmoracen, le fondateur de la dynastie Abd-el-Ouadite. Le seul village qui existe toujours des Annabras se situe près de Nemours<sup>120</sup> l'actuelle Ghazaouet, représentant ainsi notre cas d'étude.

---

<sup>116</sup> Gsell, atlas archéologique, page 30, n° 1, 2, 6 et 7.

<sup>117</sup> El Bekri, description de l'Afrique sept, édition de Slane, Alger 1911, page 87.

<sup>118</sup> Jean Léon L'africain, Description de l'Afrique, tierce partie du monde, traduction temporal, édition Scheffer, 1898, page 15.

<sup>119</sup> Ibn Khaldoun, Histoire, page 222.

<sup>120</sup> Gabriel Audisio ; Société historique algérienne. Revue africaine : journal des travaux de la société historique algérienne 1856-1962.

Pour mieux comprendre l'histoire de cette région, et l'intervention de l'homme sur le paysage nous avons effectué un itinéraire, présent



Figure 39: Analyse séquentielle du paysage de la région de Ghazaouet, source: auteur.







ant ainsi des séquences, en vois ci le résultat :

Notre choix du site ce justifie par un village abandonné et en ruine dit El Annabra, un site qui présente des richesses paysagères, et architecturales grace a l'intervention de l'homme mais aussi il est un payasage travaillé dans le temps, témoignant ainsi d'un savoir faire vernaculaire et historique encore visible a ce jour, qui est transmit malgré les difficulté du terrain, et de son histoire.

Cette dernière, semble (d'après des entretiens effectués sur terrain) etre liée à la periode de la colonialisation française, qui occupe a ce moment la ville de Ghazaouet, les habitants berbère du lieu trouve cette colline de 100 metres d'altitudes, et y fondé leur petit village de 6000m<sup>2</sup>. Certes, ce village sembles avoir étai occupé par plusieurs familles (Annabra, Mouffouk..)

C'est en Mars 1956, que le village fut bombardé par les français, causé par l'aide des villageois pour décharger les armes du bateau Dina, venu d'Egypte pour la guerre d'Algerie. A l'issue de ce bombardement près de 50 personnes sont mortes en martyres, et le village fut

العلماء		العلماء		العلماء	
الاسم	الاسم	الاسم	الاسم	الاسم	الاسم
عائلة موقوق	عائلة موقوق	عائلة موقوق	عائلة موقوق	عائلة موقوق	عائلة موقوق
1956	1955	1957	1955	1958	1955
1957	1955	1957	1955	1957	1955
1962	1955	1958	1955	1962	1955
1960	1955	1960	1955	1960	1955
1960	1955	1958	1955	1958	1955
1959	1955	1957	1955	1957	1955
1958	1955	1958	1955	1958	1955
1957	1955	1957	1955	1957	1955
1958	1955	1957	1955	1957	1955
1962	1955	1962	1955	1962	1955
1962	1955	1962	1955	1962	1955
1958	1955	1958	1955	1958	1955
1957	1955	1957	1955	1957	1955
1962	1955	1962	1955	1962	1955
1958	1955	1958	1955	1958	1955



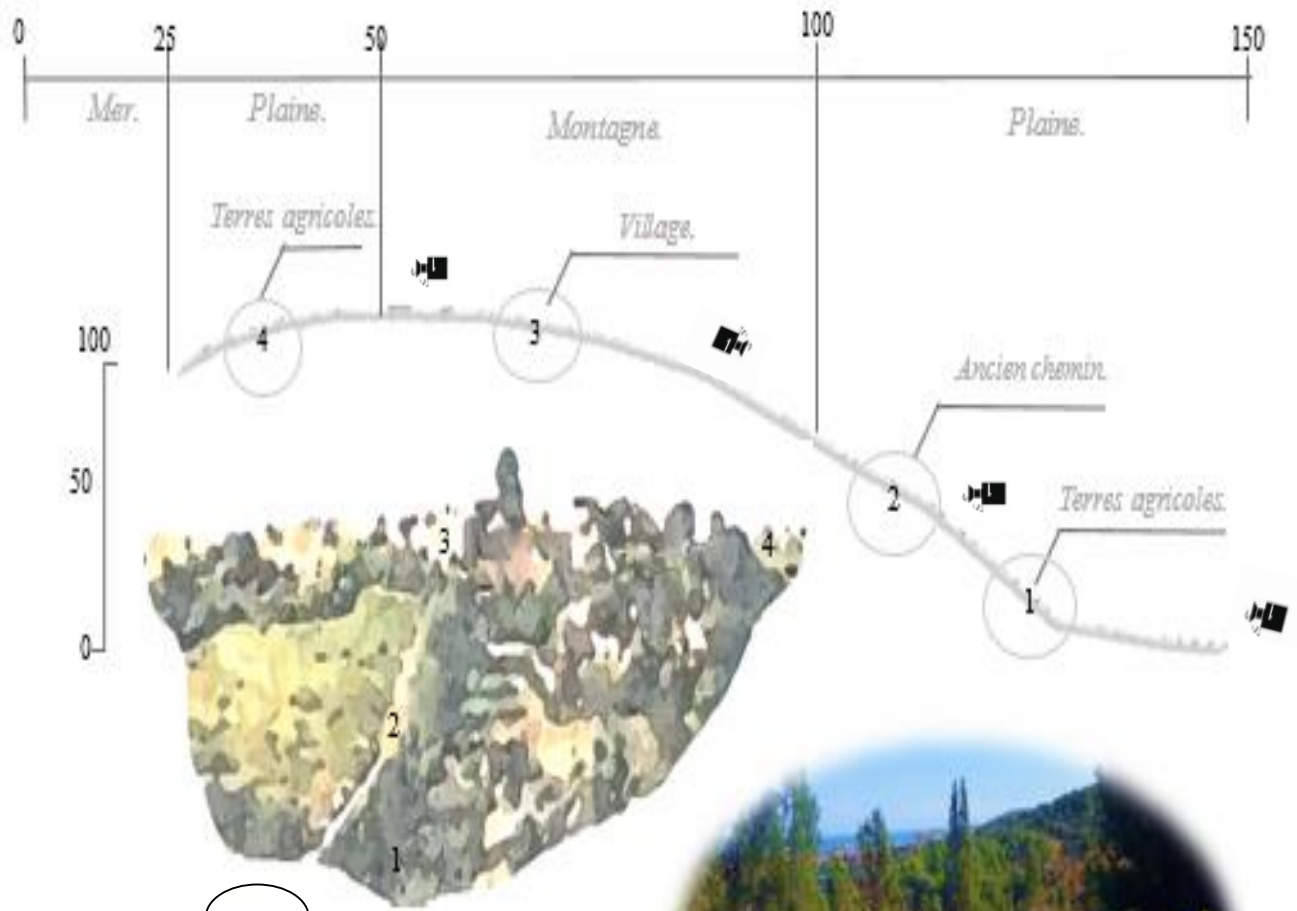
abandonné en raison de son état de ruine.

III.II. Comprendre et analyser le village.

III.II.1. Analyse paysagère du village.

III.II.1.1. Relief et topographie.

El Annabra se trouve sur une contrée riche et fertile, au sommet d'une colline de près de 100 mètres d'altitude, séparer de la plage par une plaine verte d'environ 2km à une altitude de 106 mètres du niveau de la mer.



1



2



3



4

### III.II.1.2. Couverture naturelle et paysagère.

La couverture végétale de notre aire d'étude est composée d'une strate herbacée englobant ainsi une multitude typologique d'arbres et de plantes : notamment les oliviers, les figuiers de barbaries, les eucalyptus, du thym, de la lavande sauvage, et des agaves. La plaine quand a elle représente des terres agricoles.

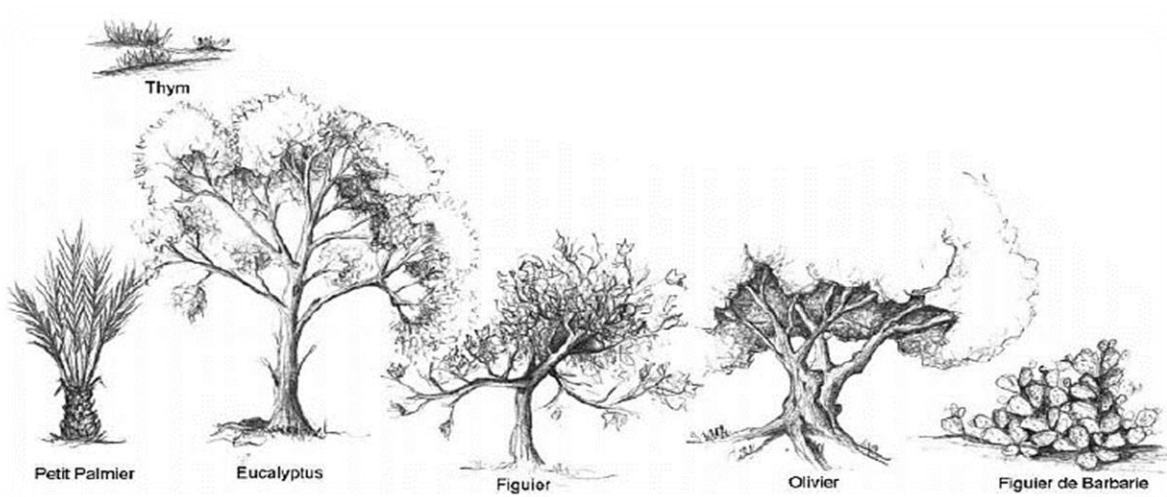


Figure 40: Croquis de la diversité végétale et paysagère de la couverture naturelle du village .



Figure 41 Agave géant.



Figure 42 Lavande sauvage.



Figure 43 : Figuier de barbarie.

### III.II.1.3. Champ visuel et paysager.

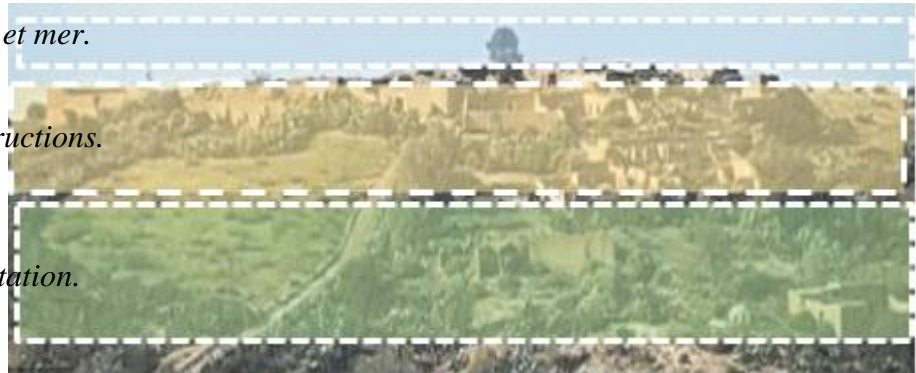
Le village d'El Annabra, est toujours accentué par le paysage en arrière-plan, la ou les constructions forme l'élément central, qui semble en parfaite harmonie avec ce paysage, qu'il soit montagnard, et ou maritime, et en ayant pour avant plan la couverture végétale cité précédemment.



*Arrière-plan: Plaine et mer.*

*Plan central : Constructions.*

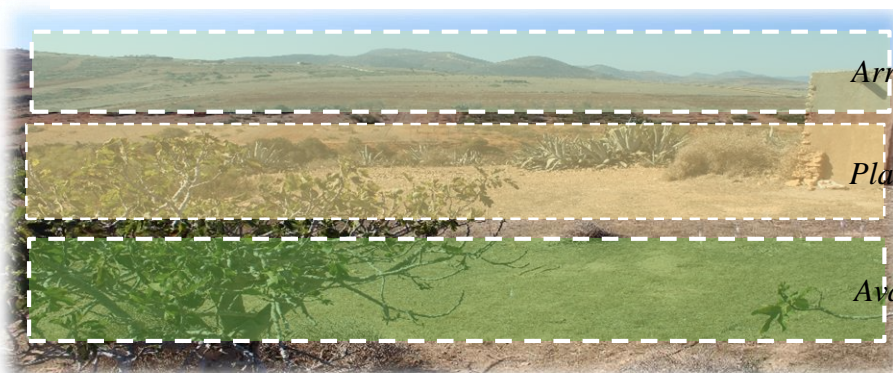
*Avant plan : La végétation.*



*Figure 44 Schéma de champs visuels paysagers, orienté vers le nord, source : auteur.*



*Figure 45: Perspectives et percées visuelles et paysagères, orientées vers le nord, source : photos personnelles.*



*Arrière-plan: Montagne.*

*Plan central : Constructions.*

*Avant plan : La végétation.*

*Figure 46: Schéma de champs visuels paysagers, orientés vers le sud, source: auteur.*



*Figure 47: Perspectives et percées visuelles, orientée vers le sud, source: photos personnelles*



### *Conclusion de l'Analyse paysagère.*

Après avoir étudié l'environnement naturel, et paysager du village d'El Annabra et de sa région, nous sommes forcés de constater, sa richesse environnementale liée à son territoire, composé de montagne au sud et de la mer méditerranéenne au nord, sa biodiversité végétale, et les jardins de culture en terrasse qui est une de ses composantes, mais aussi et surtout la place de la construction, qui s'imbrique et se noie dans le site.

### *III.II.2. Analyse urbaine et architecturale du village.*

#### *III.II.2.1. Mode d'implantation.*

Les villageois d'El Annabra, voulaient se protéger de l'ennemie ils trouvèrent refuge sur cette colline de 100 mètres d'altitude, un point stratégique pour avoir l'œil sur l'ensemble du territoire. Cette colline possédait une plaine où la terre y est fertile et donc favorable pour l'agriculture, et un point d'eau représenté par l'oued à l'est.

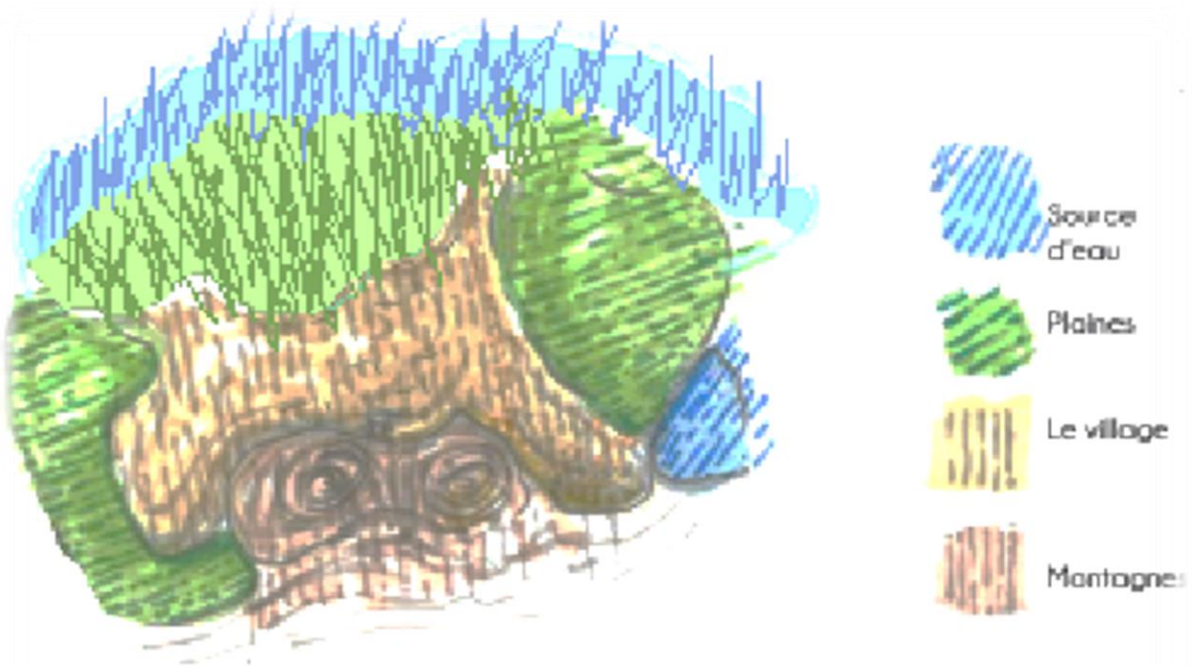


Figure 48: Schéma représentatif des éléments d'implantation du village, source: auteur.

#### *III.II.2.2. Etude Urbaine du village.*

Le village d'El Annabra est représenté par une typologie urbaine dense, en effet il s'agit d'une architecture vernaculaire. Le village dispose de deux entrées : la première représente l'ancien chemin emprunté par les villageois, la seconde est une entrée fraîchement édifiée, offrant des perspectives paysagères.

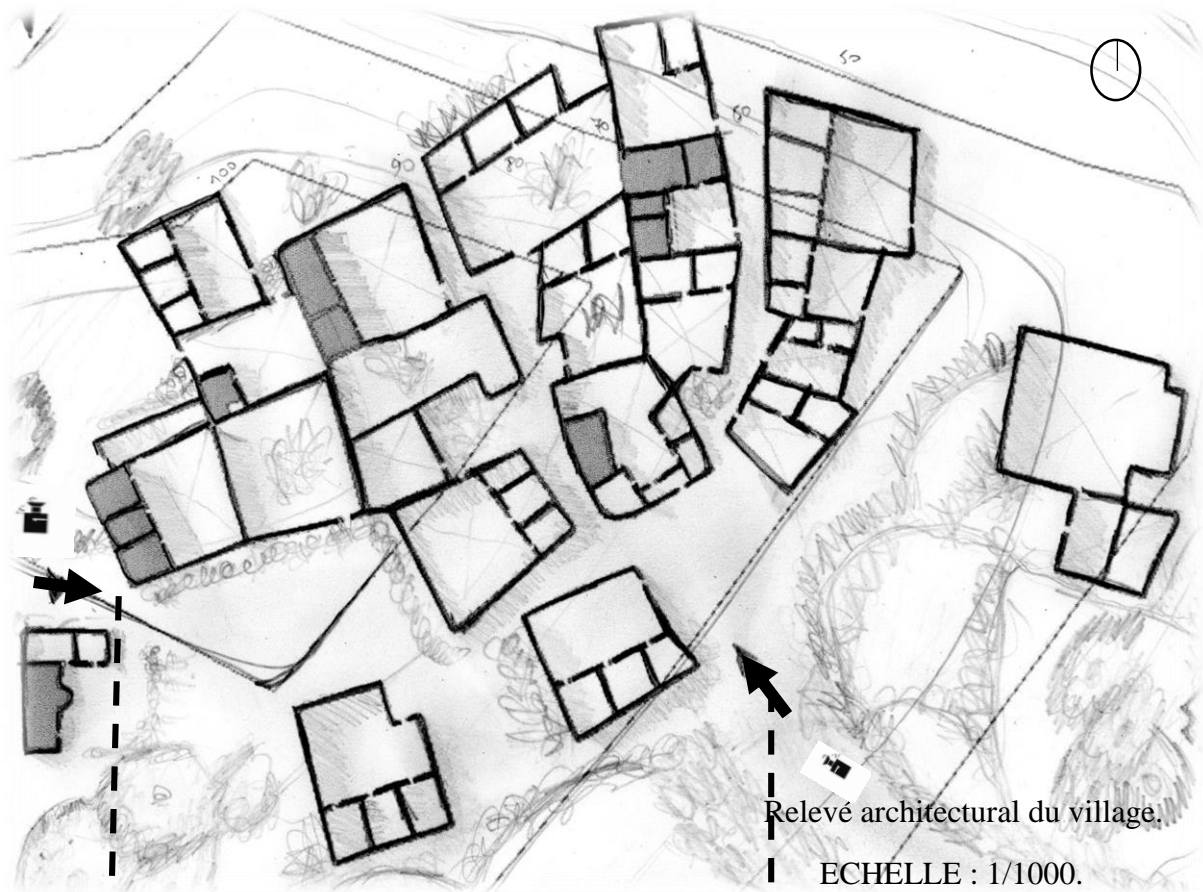


Figure 49: Relevé architectural du village, source: auteur.



Figure 50: Nouvelle entrée du village, source: photo personnelle.



Figure 51: Ancien chemin menant au village, source: photo personnelle.

Le village se compose de près de 22 maisons, une mosquée, et d'espaces communs (tadjmaat) le tout entouré de passages. Larges ou étroit, ils marquent une certaine hiérarchie d'espaces, en passant du public, au semi public/privé, au privé.

En terme de façades urbaines, la lecture du plein et du vide se fait clairement, par la juxtaposition des maisons et des passages.



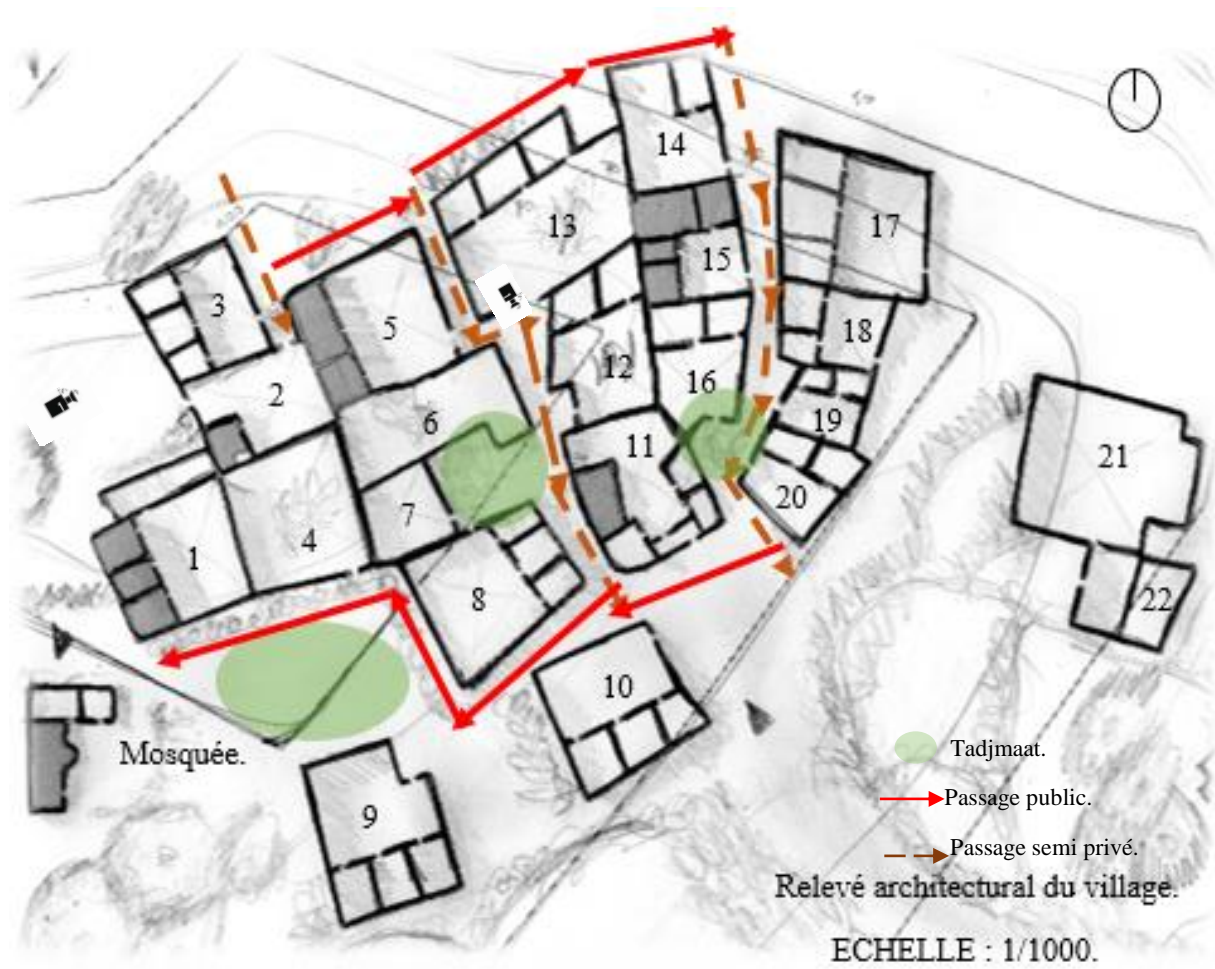


Figure 52: Schématisation des espaces du village, source: auteur.

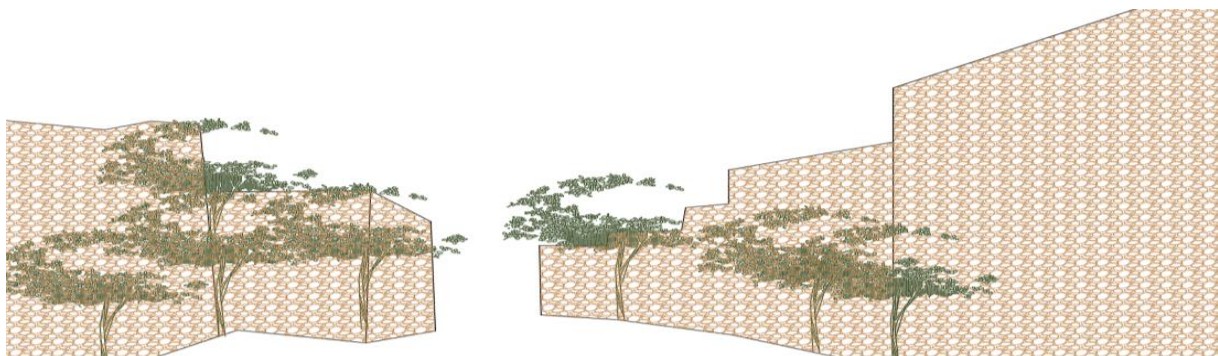


Figure 53: Perspective architecturale du passage, source: auteur.

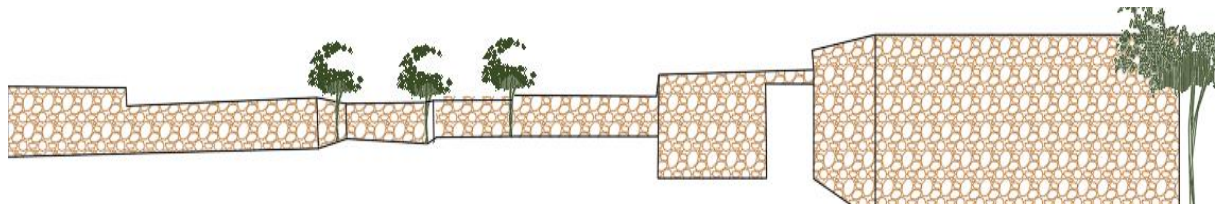


Figure 54: Perspective architecturale sur la façade ouest du village, source: auteur.

### III.II.2.3. Analyse architecturale du village.

L'architecture du village d'El Annabra, est une synthèse intelligente des relations de l'homme avec son environnement paysager, et son mode de vie social et économique. Elle est le résultat de l'interaction d'un ensemble de facteurs : le contexte culturel, le site, le climat, les matériaux, les techniques de constructions, et la forme de l'architecture vernaculaire.

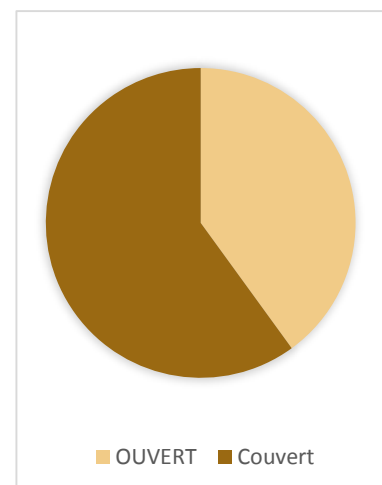
A El Annabra, dispose comme dit précédemment, d'un grand nombre de maisons, mais aussi d'une mosquée.



Figure 55: Schématisation des espaces couvert/ ouvert du village.

#### -Le couvert/ouvert.

On remarque que le village d'El annabra possède deux type d'espaces : les espaces couverts et les espaces ouverts. Ces derniers sont en superiorité surfacique ( 60% de la superficie totale) occupé essentiellement par les cours des maisons (Haouch).





***-La mosquée du village.***

Construite en pierre, avec un revêtement de terre sur le mur est, la mosquée du village s'étale sur une superficie de 100 m<sup>2</sup>, elle comporte trois espaces : une salle de prière orientée vers l'est et marquée par « un Mihrab » de 2 m de hauteur.

Les deux autres espaces représentent une salle coranique et un dortoir, ils sont construits en pierre, et ont une hauteur de 3 mètre.

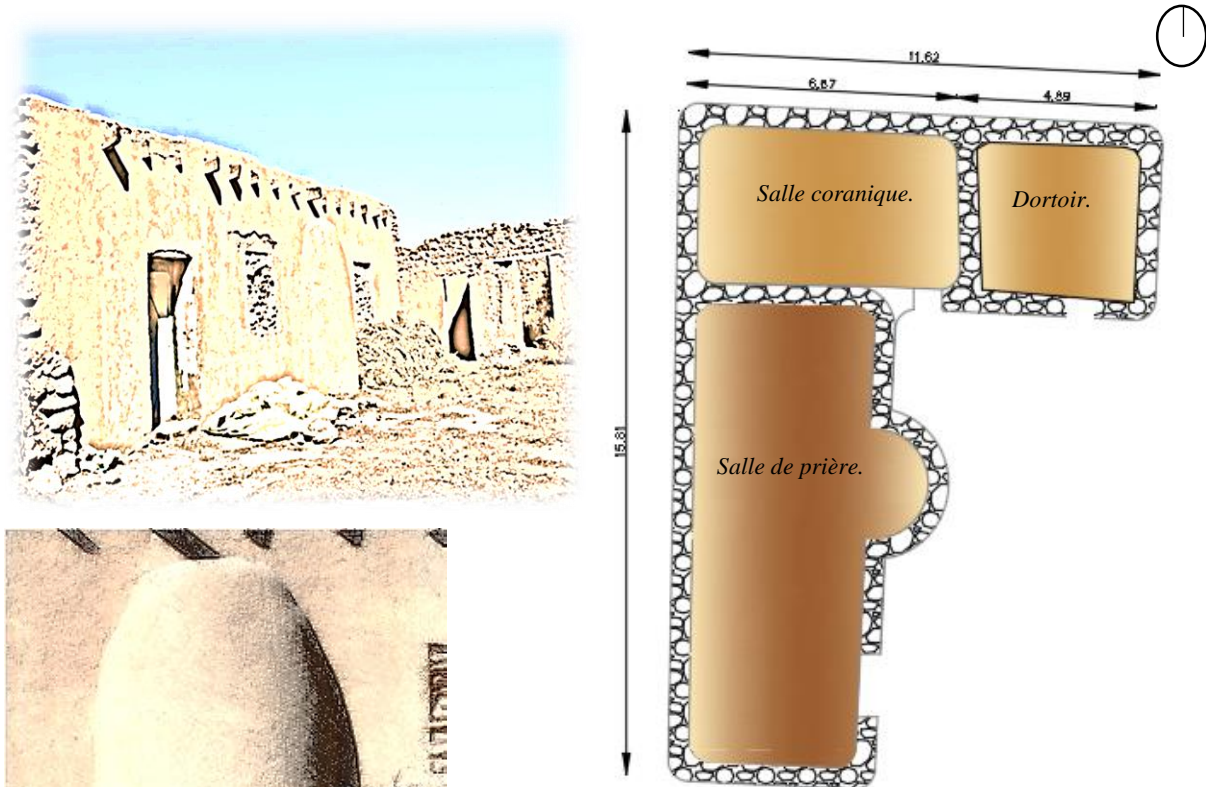


Figure 56: Plan de la mosquée, source: auteur, échelle 1/100.



Figure 57: Photos de la mosquée du village, source: auteur.

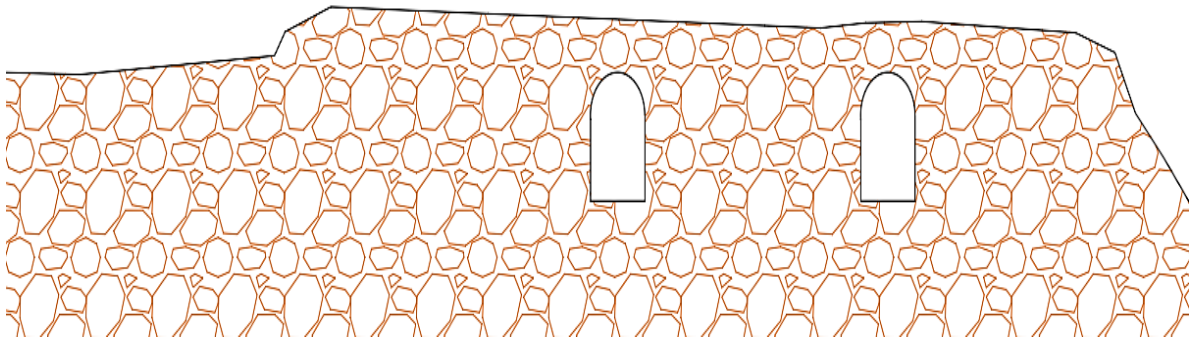


Figure 58: Façade ouest de la mosquée, échelle: 1/100, source: auteur.

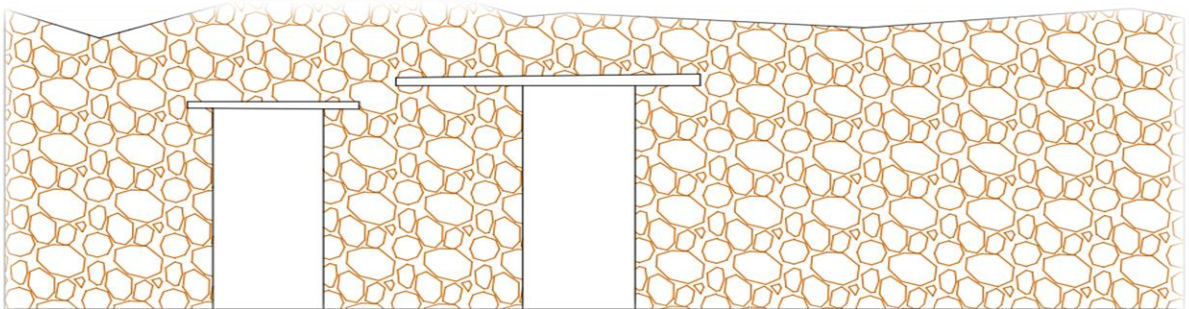


Figure 59: Façade sud de la mosquée, source auteur, échelle 1/100.

### ***-Les maisons d'El Annabra.***

« Ils habitent des baties en pierre et en terre sans chaux, qui se composent généralement d'un rez-de-chaussé, et d'une cour a bétail, ces maisons son couverte par des toits terrasse en roseaux »<sup>121</sup>

Après plusieurs sorties sur terrain, appuyée par la réalisation de relevés des maisons du village d'El Annabra, nous confirmons cette description des maisons apportée par G. Audisio, et en voici plus de détails.

Les maisons du village, sont toutes construite de la même logique spatiale, allant d'une superficie de 100m<sup>2</sup>, jusqu'à 250 m<sup>2</sup>, elles disposent généralement de deux entrées : une pour le bétail, et lautre pour l'homme, d'une Chicane (pas toutes) pour marquer le passage d'un espace public a un espace privé, et une tres grande cour dite El Haouch qui represente un endroit de vie mais aussi un espace pour le bétail.

<sup>121</sup> Gabriel Audisio ; Société historique algérienne. Revue africaine : journal des travaux de la société historique algérienne 1856-1962, page 88.





Figure 61: Croquis de l'entrée vers la chicane, source: auteur.



Figure 62: La cour (Haouch), source: auteur.

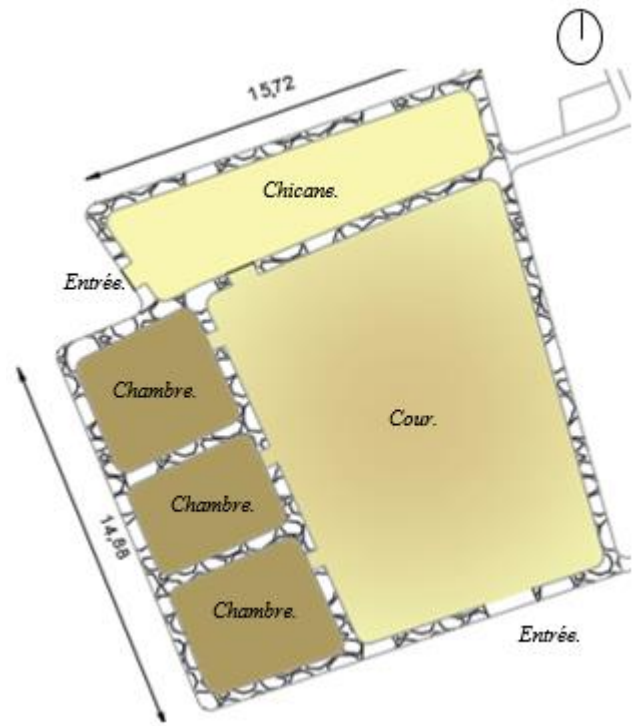


Figure 60: Plan d'une maison d'El Annabra (1), source: auteur, échelle 1/200.

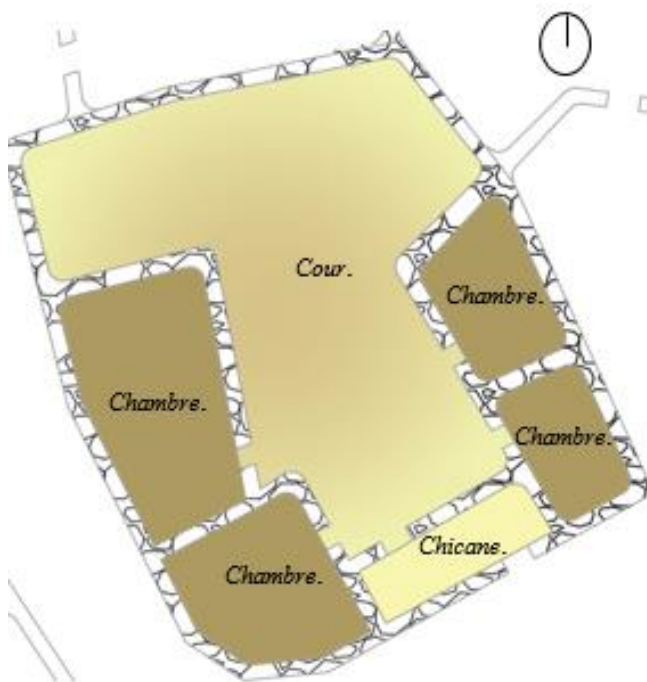


Figure 63: Plan de la maison 11 du village d'El Annabra, source: auteur, échelle: 1/200.



Figure 64 : La cour d'une des maisons, avec le bétail, source : auteur.



Figure 65: Détail du mur menant aux chambres, source: auteur.

### **-Le savoir-faire constructif.**

En plus d'assurer le rôle de l'espace central de vie, le Haouch assure l'aération, et l'éclairage des chambres de l'intérieur.

A l'extérieur, les espaces fermés disposent de petite fenêtres, dans le but de se protéger des rayons solaires, et des intempéries, mais aussi pour assurer une aération de l'espace.



Figure 66: Détail de l'ouverture, et l'évacuation de l'eau pluviale, source: auteur.

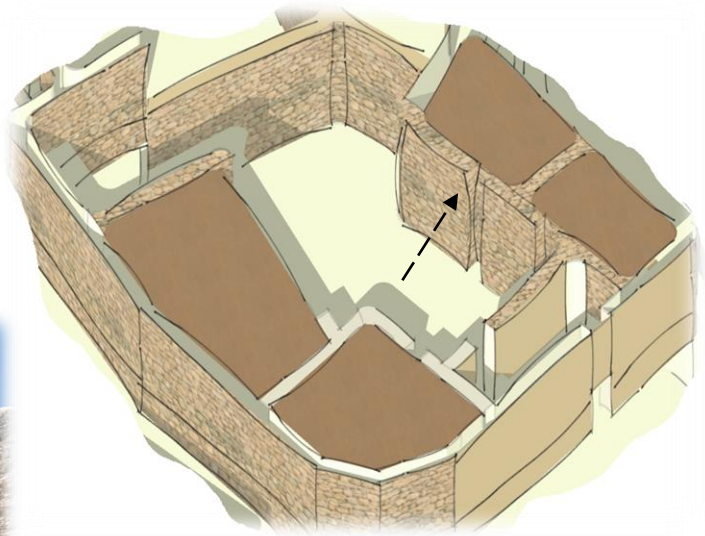


Figure 67: Détail de l'aération et schématisation d'une maison en 3D, source: auteur.

### **-Les matériaux de construction.**

« Un matériau n'est pas intéressant pour ce qu'il est, mais pour ce qu'il peut faire pour la société » J.F.C.Turner<sup>122</sup>.

Les Annabras utilisent pour la construction, des matériaux solides et imperméables extraits de la nature, et qu'on peut travailler facilement pour avoir la forme et la texture souhaitée.

**-La pierre : le matériau dominant à El Annabra** Le climat relativement froid en hauteur, favorise l'effet de gèle, qui facilite son extraction des montagnes rocheuses qui entoure le village. La pierre est utilisée essentiellement pour la construction des maisons et de la

<sup>122</sup> The Turner group, <http://www.lifesci.sussex.ac.uk/research/fluorine/>.



mosquée, car elle possède une forte inertie thermique qui retarde et ralentit les transferts de chaleurs intérieur/extérieur, et garde ainsi longtemps la chaleur ou la fraîcheur.

La construction des murs, se fait à partir d'un appareillage traditionnel ou a tout-venant : il s'agit d'une disposition libre des pierres, de tailles et de formes irrégulières. Avec une solution d'angle faite avec des modules de taille importante, et décalé afin d'optimiser la liaison et la solidarité entre les parois perpendiculaires.

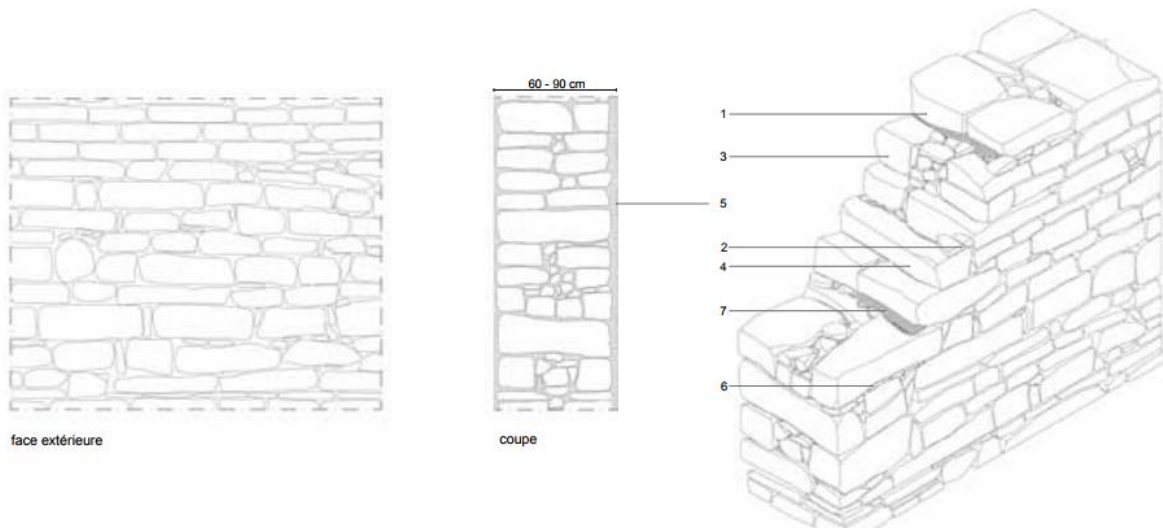


Figure 68 : le système constructif des murs, source : manuel de la casbah de Delys.

Un liant constitué de : terre, sable, et eau est utilisé pour joindre les pierres, mais aussi comme revêtement des murs intérieurs et parfois extérieur.

-**Le bois** : ce matériau est utilisé sous forme de tronc d'arbre (olivier) pour une longueur de 2 mètres pour la construction des planchers, mais aussi au niveau des ouvertures et des espaces intérieurs.

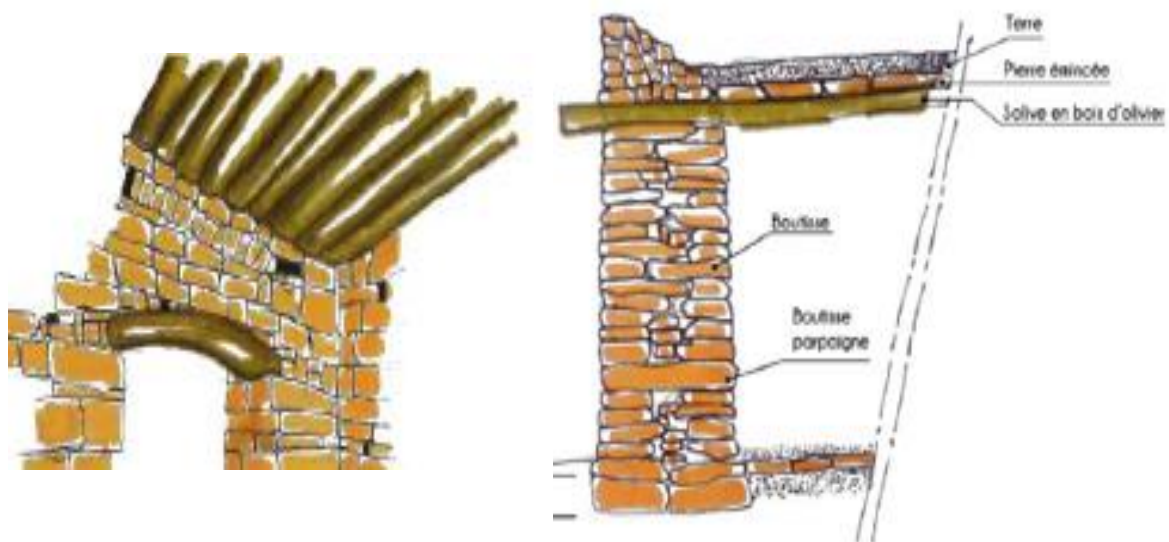
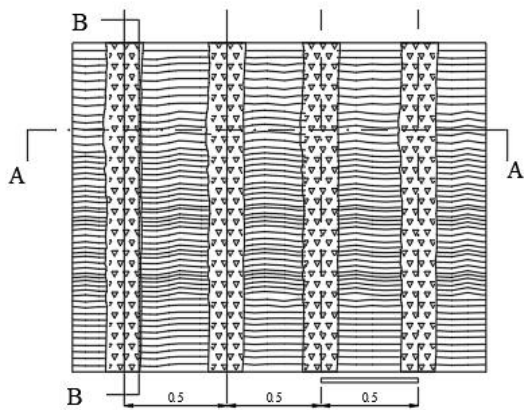
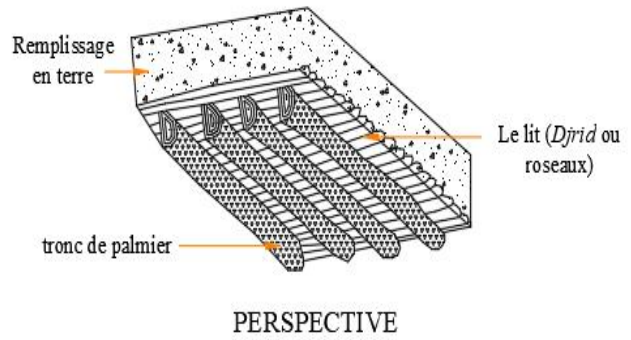


Figure 69 : Croquis de détails du bois avec la pierre.

Pour le plafond, le bois est le matériau le plus utiliser, des éléments verticaux représentés par des troncs d'olivier, allier a des branches de roseaux à l'horizontale.



Vue de Dessus



A l'intérieur des chambres, on retrouve plusieurs éléments de rangement fait en pierre dans les murs.

## Conclusion

Une architecture née est façonnée sur site, adaptée aux contraintes morphologiques, et climatiques de son environnement, elle est le produit d'une interaction intelligente de l'homme et son à l'environnement.

L'architecture du village d'El Annabra, témoigne d'un certain savoir faire constructif, répondant aux exigences et besoins des villageois, tout en respectant le paysage environnant.

### *III.II.3. Analyse socioculturelle et économique du village.*

A ce stade de la recherche, nous étudierons les activités, les traditions, et le mode de vie des villageois d'El Annabra qui doit impérativement être prît en considération, afin de pouvoir ressortir les critères de classification socioculturels, s'ils existent.

Le village d'El Annabra est une partie intégrante de Msirda. Mis à part les caractéristiques architecturales et paysagères commune a ces deux entités (décrites précédemment), on peut observer également des similitudes socioculturelles et économiques.

#### **-Le dialecte et langage du village :**

D'après nôtres enquête sur site, le dialecte le plus rependu semble être le langage des indigènes des frontières algéros-marocaine<sup>123</sup>, et donc berbère avec certains mots d'arabe, en référence à les Msirda Itaht. Nous retrouvons sur site, à l'entrée d'une des maisons des signes berbères dessinés, après traduction nous arrivons à sortir deux mots de ces signes : « Yay-yas » qui signifie en tamazight : grand-mère.



Figure 70: détail des signes berbère à l'entrée, source: auteur.

#### **-Activités économiques :**

---

<sup>123</sup> Gabriel Audisio ; Société historique algérienne. Revue africaine : journal des travaux de la société historique algérienne 1856-1962, page 90.



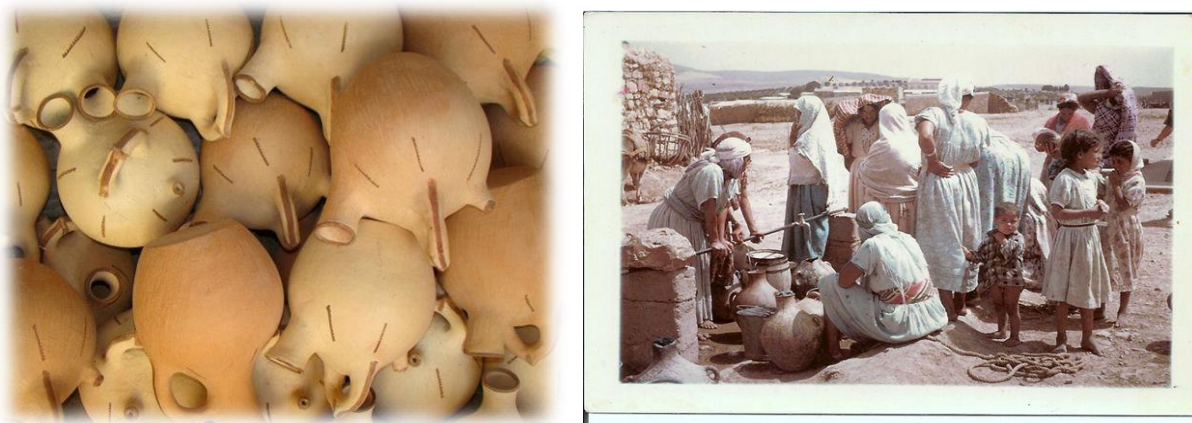
**L'agriculture et l'élevage :** les villageois d'El Annabra pratique l'agriculture comme activité économique, bénéficiant de terres agricoles et particulièrement les cultures maraichères, céréaliculture, et culture oléagineux.

Quant à l'élevages du bétail, le village d'El Annabra et sa région, comprenait surtout des chèvres qui paisaient sur les pentes escarpées. Ils fabriqué du lait et beurre de vache et de chèvre d'un gout agréable, et tiraient de leurs ruches du miel savoureux, qui mélange à la lavande sauvage.



*Figure 71 : le bétail du village d'El Annabra, source: auteur.*

**L'artisanat :** une activité pratiquée essentiellement par le sexe féminin, la poterie, des ustensiles de cuisine en terre cuite. Le musée des antiquités d'Alger dans sa salle berbère possède un grand nombre d'échantillons de cet art rustique, dont les parties décoratives flattent agréablement le gout contemporain. Les femmes se rencontrer souvent pour effectuer les activités ménagères.



*Figure 72 : Poteries et scène de vie entre femme du village, source : vitamine.msirdaannabra.org.*

**Conclusion.**

La population du village d'El Annabra a su exploitée les richesses environnementales et paysagère, pour les transformer en richesses économique.



Caractéristiques	
Analyse paysagère	Richesse environnementale et naturelle.
Analyse urbaine et architecturale	Naissance d'une architecture en totale adéquation avec l'environnement.
Analyse socioculturelle et économique.	Existence d'activités culturelles et économique en relation direct avec le paysage.

### *Conclusion générale.*

Au terme de cette étude, dans laquelle il était question de montrer l'existence de la notion du paysage culturel en Algérie, et d'en ressortir les critères qui pourraient s'appliquer à la liste du patrimoine mondiale établie par l'UNESCO. Et cela en étudiant le village d'El Annabra à Ghazaouet sous plusieurs dimensions : paysagère, architecturale, socioculturelle et économique.

En effet après l'élaboration de ces analyses nous arrivons à en sortir des critères, qui semble en relation direct avec les critères établis par l'UNESCO :

-Offre un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période significative de l'histoire humaine.

-Apporte un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle.

-Représente des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles.

En outre, l'hypothèse de départ est confirmée, le paysage du village d'El Annabra et de sa région, peut être considéré comme étant un *paysage culturel* de type : *vernaculaire historique*.

## *Bibliographie.*

### ***Ouvrage.***

Alain Roger 1936 : Court traité du paysage Paris, Gallimard, 1997, page 128.

ARROUYE J. et al., (1984), Lire le paysage, lire les paysages, Ed CIEREC, Saint Etienne

Augustin Berque, Les raisons du paysage de la Chine antique aux environnements de synthèse, Hazan, Paris, 1995.

BERQUE A. et al., (1994), Cinq propositions pour une théorie du paysage, Ed Champ Vallon, Paris, 122p.

CHOAY F., (1992), L'allégorie du patrimoine, Seuil, Paris, 272p.

CORAJOURD M., (2010), le paysage c'est l'endroit où la terre et le ciel se touchent, Actes Sud, Paris

CORBIN A., (2001), L'homme dans le paysage, Ed textuel, Paris

COTE M, (1996), l'Algérie espace et société, Ed Paris Masson Colin.

COTE M, (1996), Pays, paysage, paysan, Ed Paris Flammarion.

Donadiou P. (1995), Pour une conservation inventive des paysages. In : Alain Roger, La théorie du paysage en France (1974-1994), Seyssel, Champ-Vallon

DONADIEU P. (1995), Pour une conservation inventive des paysages. In : Roger A., La théorie du paysage en France (1974-1994), Ed Champ-Vallon, Seyssel

DONADIEU P. et PERIGORD M., (2005), Clés pour le paysage, Ed Ophrys

El Bekri, description de l'Afrique sept, édition de Slane, Alger 1911, page 87.

FAYE P. et al., (1974), Sites et Sitologie, comment construire sans casser le paysage, Ed J.J Pauvert, Paris

LYNCH K., (1976), l'image de la cité, Dunod, paris

NEURAY G., (1982), Des paysages. Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?, Ed les presses agronomiques de Geinbloux, Belgique.

NORBERG SCHULZ C., (1997), Génie du lieu : Paysage, ambiance, architecture, Ed Pierre Mardaga, Bruxelles

POULLAOUIC GONIDEC P. (dir.), (2005), Paysage en perspectives, Ed Presses de l'Université de Montréal, Montréal

ROGER A., (1997), Court traité du paysage, Gallimard, Paris

ROGER A., (2001), Qu'est-ce qu'un paysage culturel, In Chouquer G., Renaissance des cités d'Europe, éditions confluentes

SITTE C, (1999), L'art de bâtir les villes, Points Essais, Paris

Walter François, (2004) « les figures paysagères de la nation, voir le paysage », Edition de l'école des hautes en sciences sociales, p 147.

### ***Mémoires de magisters.***

GUERROUCHE K.E., (2014), Contribution méthodologique à l'identification des attributs des paysages culturels en vue d'une patrimonialisation, cas d'étude : le village d'Aït et Kaïd à Agouni Guerghrane (Kabylie du Djurdjura), mémoire de magister, EPAU ; Alger

KHETTAB S., (2006), vers une charte paysagère locale, le cas de Mansourah, Tlemcen, mémoire de magister, EPAU, Alger

### ***Theses de doctorats..***

Alice Elizabeth Watterson, M.A., MSc, these de doctorat, ENGAGING WITH THE VISUAL: RE-THINKING INTERPRETIVE ARCHAEOLOGICAL VISUALISATION, August 2014.

CHENNAOUI Y., (2007), Contribution méthodologique au processus d'évaluation du paysage culturel, cas d'étude : le mausolée royale Maurétanie de Tipasa-Algérie, Thèse de Doctorat d'Etat, EPAU, Alger

DEKOUMI D., (2007), Pour une nouvelle politique de conservation de l'environnement historique bâti algérien (Cas De Constantine), thèse de doctorat d'état, université Mentouri, Constantine

KASSAB T., (2007), Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain, le cas de Tlemcen, thèse de Doctorat, EPAU, Alger.

### ***Actes de colloques, séminaire et journée d'étude.***

Actes du Forum de Nîmes (1988) et du Colloque de Dijon (1992), Edition du STU (ministère de l'équipement)

Carl O.Sauer, "The Morphology of Landscape", Geograph, vol.2. n°2, University of California Publications, 1925, page.46.

CHENNAOUI Y., (2003), la problématique de l'archéologie urbaine en Algérie. Pour une méthode d'évaluation globale et de conservation intégrée. In colloque international « Fabrication, gestion et pratiques des territoires. Regards croisés et perspectives de coopération France-Maghreb dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage », Université Paris Val-de-seine

Dr Ishanlosen ODIAU, Sukur Cultural Landscape defining earth architecture in a rocky environment.

Gabriel Audisio ; Société historique algérienne. Revue africaine : journal des travaux de la société historique algérienne 1856-1962.

Histoire du patrimoine, cours 1 de Master I Mme Saddok.

LAROCHELLE P., (1998), Le paysage culturel comme palimpseste : enregistrement du processus de genèse et de transformation du milieu bâti : Acte du colloque Dynamique et visions du paysage québécois. [En ligne] <http://www.paysage.qc.ca/activ/dynam/dinam3.htm>.

LAROCHELLE P., (2001), Lecture des paysages culturels et maintien de l'identité des lieux, VIIe séminaire sur les paysages culturels, la plata, 8-10 novembre, université Laval, Québec

ROGER A., (2001), Qu'est-ce qu'un paysage culturel?. In : Gérard Chouquer, Patrimoine et paysages culturels, Actes du colloque international de Saint-Émilion (30 mai-1er juin 2001), Ed Confluences, Renaissance des cités d'Europe, octobre 2001

### ***Webgraphie.***

Académie de Montpellier, évolution du concept de paysage,

Atlas des paysages de la haute Normandie, Glossaire des protections, [En ligne] : <http://www.atlaspaysages.hautenormandie.fr/COMPRENDRE-ET-AGIR/Les-paysagesinstitutionnalisés/Glossaire-des-protections>.

Bibliothèque numérique Gallica : [www.gallica.bnf.fr/](http://www.gallica.bnf.fr/)



Canmore; Part of historic environment Scotland, St Kilda Hirta, village Bay, Black houses, source: <https://canmore.org.uk/site/9690/st-kilda-hirta-village-bay-blackhouse-k>.

Christian Lasseur, les cleitean de l'archipel de Saint-Kilda dans les Hébrides occidentales (Ecosse), [https://www.pierreseche.com/cleitean\\_de\\_saint-kilda.htm](https://www.pierreseche.com/cleitean_de_saint-kilda.htm)

Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement : [http://www.mate.gov.dz/index.php?option=com\\_content&task=view&id=398&Itemid=2](http://www.mate.gov.dz/index.php?option=com_content&task=view&id=398&Itemid=2).

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (France). [En ligne] [http://eedd.ac-montpellier.fr/lesarticles/Evolution-du-concept-de-paysage\\_115](http://eedd.ac-montpellier.fr/lesarticles/Evolution-du-concept-de-paysage_115).

UNESCO convention du paysage culturel 1992, <http://whc.unesco.org/fr/PaysagesCulturels/#1>

### *Textes officiels.*

ICOMOS Australia. 1999. Processus de la charte de Burra : Séquence d'analyse, de prises de décision et d'interventions. Héritage Montréal (trad.) pour ICOMOS Canada et ICOMOS International.

UNESCO. 1972. Convention pour la Protection du Patrimoine Mondial, Culturel et Naturel. (Paris, 16 novembre 1972)

UNESCO. 1976. Recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine (Recommandation de Nairobi). (Nairobi, 26 novembre 1976) 126. UNESCO. 1984. «Méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels» Études et Documents sur le patrimoine culturel (CLT-84/WS/13).

VIe Congrès International d'Architecture moderne (CIAM). 1933. La Charte d'Athènes de 1933. (Athènes, 1931)

Ordonnance n°67-281, Art.78, [http://arvha.org/euromed/sp2/algerie/1\\_pays/histo/4\\_fr.htm](http://arvha.org/euromed/sp2/algerie/1_pays/histo/4_fr.htm)

UNESCO, Recommandation sur le paysage urbain historique, 27 Mai 2011, En ligne (mettre le lien et la date potentielle de consultation).